

LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENTRAINEURS PARALYMPIQUES EN FRANCE

ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE



RAPPORT PARALYMPIQUE 2019

Sous la direction de
Burlot Fabrice et Delalandre Matthieu

En collaboration avec Joncheray Hélène, Demeslay Julie,
Julla-Marcy Mathilde, Heiligenstein Antoine
et Menon Patrice.



I Sommaire

INTRODUCTION	5
1 - CARRIÈRE SPORTIVE ET ENTRÉE DANS LE MÉTIER D'ENTRAÎNEUR PARALYMPIQUE	9
1.1 - Une trajectoire sportive beaucoup moins liée au haut niveau que les entraîneurs olympiques.....	9
1.1.1- Le passé sportif des entraîneurs : une part non négligeable d'entraîneurs issus d'autres sports et beaucoup moins engagés dans une carrière sportive de haut niveau.....	9
1.1.2 - Un arrêt de la pratique sportive plus tardif pour les entraîneurs paralympiques.....	10
1.2 - Un arrêt de carrière sportive assez récent.....	11
1.3 - Professionnalisation : une entrée dans le métier d'entraîneur... précoce mais aussi tardive.....	12
1.4 – Les entraîneurs paralympiques ont une expérience de l'entraînement moins importante que les entraîneurs olympiques.....	12
1.5- Une transition anticipée entre l'arrêt de la carrière sportive et le début de la carrière d'entraîneur.....	13
1.6- Devenir entraîneur dans le monde paralympique : une opportunité plus qu'une vocation.....	14
2- ÉLÉMENTS SUR LA CARRIÈRE DES ENTRAÎNEURS PRÉSENTS À RIO DANS L'ÉCHANTILLON	15
2.1- Avant de prendre les fonctions occupées à Rio, la grande majorité des entraîneurs étaient déjà entraîneurs.....	15
2.2- Les entraîneurs paralympiques, présents à Rio, ont pris leurs fonctions, en moyenne, 6 ans après la fin de leur carrière sportive.....	16
2.3- Les entraîneurs présents à Rio avaient en moyenne 12 années d'expérience d'entraînement.....	16
2.4- La quasi-totalité des entraîneurs paralympiques (86,7%) présents à Rio ont été recrutés après 2008.....	17
2.5- L'État : un employeur beaucoup moins important des entraîneurs paralympiques présents à Rio que des entraîneurs olympiques.....	18
2.6- Des statuts fortement précaires : très peu de fonctionnaires et davantage de bénévoles et de prestataires que dans le monde olympique.....	19
2.7- Un tiers des entraîneurs présents à Rio a changé de poste après les Jeux de Rio.....	19
3- ÉLÉMENTS SUR LA CARRIÈRE DES ENTRAÎNEURS PARALYMPIQUES ENGAGÉS DANS LA PERSPECTIVE DE TOKYO MAIS NON PRÉSENTS À RIO	21
3.1- Les fonctions occupées par les entraîneurs engagés dans la perspective de Tokyo mais non présents à Rio.....	21
3.2- Une entrée importante de nouveaux entraîneurs dans la perspective de Tokyo (65%).....	21
3.3- Le passé de entraîneurs paralympiques : des entraîneurs pas forcément dans une dynamique d'entraînement.....	23
3.4- Les établissements médico sociaux : un employeur important des entraîneurs paralympiques non présents à Rio.....	25
3.5- Comparativement aux entraîneurs olympiques, peu d'entraîneurs paralympiques sont professeurs de sport et beaucoup sont prestataires, voire bénévoles.....	26
4- LES PERSPECTIVES D'AVENIR DES ENTRAÎNEURS PARALYMPIQUES	27
4.1- Les perspectives professionnelles des entraîneurs paralympiques.....	27
4.2- Des entraîneurs paralympiques peu sollicités pour entraîner à l'étranger.....	29

5- FORMATION ET MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ENTRAÎNEURS	31
5.1- Les formations initiales : un déficit assez important	31
5.1.1- des entraîneurs paralympiques moins diplômés que les entraîneurs olympiques	31
5.1.2- Des entraîneurs paralympiques moins diplômés et présentant des parcours moins variés que les entraîneurs olympiques	32
5.1.3- Les diplômes d'Etat BE/DE : les formations les plus appréciées par les entraîneurs.	32
5.1.4- Des entraîneurs paralympiques mieux diplômés que la population française du même âge.	33
5.2- Formation continue et montée en compétences.....	35
5.2.1- Une participation faible à des formations autres que la formation initiale.....	35
5.2.2- Une montée en compétences permanente basée principalement sur l'échange.....	35
5.2.3- Préparation mentale, préparation physique et management : des besoins forts en formation.....	36
5.2.4- Une formation des entraîneurs jugée peu adaptée par la moitié des entraîneurs paralympiques.....	38
5.2.5- Pourquoi la formation des entraîneurs est jugée peu adaptée ou pas du tout adaptée ?	38
5.2.6- Être entraîneur et continuer à se former : une situation difficile mais pas impossible.....	39
6- L'EXERCICE DU MÉTIER D'ENTRAÎNEUR	40
6.1- Les tâches prioritaires : entraînement, planification, encadrement des stages et compétitions, management	40
6.2- Les différentes missions de l'entraîneur	42
6.2.1- La préparation physique : une activité encore parfois absente du dispositif de préparation	42
6.2.2- La préparation mentale : une compétence presque systématiquement proposée et jugée importante par les entraîneurs.....	42
6.2.3- La récupération : une pratique peu répandue	43
6.2.4- Le recours à la vidéo : une pratique répandue mais selon quel niveau d'utilisation	44
6.2.5- Le recueil de données informatisées. Une pratique répandue mais soumise à trois freins importants : les compétences humaines, le temps et l'inadaptation des processus.	45
6.2.6- Des entraîneurs qui innovent.....	45
6.2.7- Le recours à des spécialistes (préparateurs) du matériel et à des spécialistes des postures corporelles : les ressources principalement mobilisées	46
6.2.8- Le management de l'équipe : une charge de travail qui touche peu les entraîneurs paralympiques.....	47
6.2.9- Le professionnalisation de l'équipe d'encadrement comme une amélioration majeure à apporter au dispositif.....	47
6.3- Les changements récents concernant le métier d'entraîneur	48
7- (IN)SATISFACTION ET DIFFICULTÉS DANS L'EXERCICE DU MÉTIER D'ENTRAÎNEUR	50
7.1- La difficulté d'articuler la vie familiale et la vie professionnelle	50
7.1.1- Une charge de travail beaucoup moins importante pour les entraîneurs paralympiques que les entraîneurs olympiques	50
7.1.2- Une vie familiale à prendre en compte	51
7.1.3- Des conjoints fortement engagés professionnellement dans des métiers à responsabilités	52
7.1.4- En conséquence : Une vie familiale impactée par la vie professionnelle	53
7.2- Des salaires particulièrement faibles au regard de l'expertise demandée	54
7.3- Les facteurs de satisfaction et d'insatisfaction du métier	55
7.3.1- Les raisons familiales et salariales comme motifs principaux d'abandon du métier.....	55
7.3.2- Que pensent les entraîneurs de leur reconnaissance et de leurs relations avec les sportifs et leur hiérarchie ?.....	56
7.3.3- Les facteurs de satisfaction : l'accompagnement du sportif comme moteur de la satisfaction au travail	57
7.3.4- Les facteurs d'insatisfaction : Manque de reconnaissance et manque de moyens.....	58
7.3.5- Une majorité d'entraîneurs optimistes sur l'avenir de leur métier.....	58
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	60
ANNEXE	62

Responsables scientifiques du projet : Burlot Fabrice ⁽¹⁾, Delalandre Matthieu ⁽²⁾

**Collaborateur(trice[s]) scientifique(s) du projet : Joncheray Hélène ⁽¹⁾,
Demeslay Julie ⁽³⁾, Julla-Marcy Mathilde⁽³⁾, Heiligenstein Antoine**

Collaborateur sportif du projet : Menon Patrice ⁽⁴⁾

Financement : MS

(1) INSEP - DEPARTEMENT DE LA RECHERCHE. LABORATOIRE SPORT EXPERTISE PERFORMANCE. ÉQUIPE D'ACCUEIL 7370.

(2) UNIVERSITE PARIS-EST MARNE-LA-VALLEE. LABORATOIRE ANALYSE COMPAREE DES POUVOIRS. ÉQUIPE D'ACCUEIL 3350.

(3) UNIVERSITE PARIS NANTERRE. INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU POLITIQUE. UNITE MIXTE DE RECHERCHE 7220.

(4) MOP (MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE)

I Introduction

Une équipe de recherche composée de sociologues issus du laboratoire Sport, Expertise et Performance de l'INSEP (EA 7370), de l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée (Laboratoire ACP, EA 3350) et de l'Université de Nanterre (UMR 7220) avec l'appui de la Mission d'Optimisation de la Performance de l'INSEP a réalisé cette enquête sur le métier et les conditions de travail des entraîneurs français engagés dans un projet de haute performance sportive. Cette enquête a été commanditée par la Direction des Sports du Ministère.

L'objectif de cette enquête est à la fois descriptif et compréhensif. Plus précisément, il s'agit de décrire et de mieux comprendre le travail de l'entraîneur, les évolutions de son métier, les difficultés auxquelles il est confronté, les motivations qui l'animent et de cerner les conditions dans lesquelles il est susceptible de s'engager dans de nouvelles pratiques

Pour répondre à ce questionnement, l'étude a été organisée en deux phases :

Phase 1 : Une enquête qualitative, par entretien auprès des entraîneurs olympiques et paralympiques, a été réalisée avec l'objectif de mieux expliquer et comprendre la carrière, le métier tout en faisant émerger les bonnes pratiques et les difficultés rencontrés par les entraîneurs dans l'exercice de leur travail. Cette enquête nous a permis de mettre en oeuvre une enquête par questionnaire.

Phase 2 : Une enquête quantitative, par questionnaire auprès des entraîneurs olympiques et paralympiques, a été réalisée sur la base des premiers entretiens avec deux objectifs. Il s'agissait a) d'une part de mesurer l'impact des problématiques repérées à travers les entretiens et b) d'autre part de mieux décrire le métier et de mesurer l'impact des phénomènes repérés dans les entretiens.

Quatre grands thèmes ont guidé la construction du questionnaire (annexe 1 : questionnaire de l'enquête Amélioration des conditions de la performance) :

- la situation professionnelle (le statut d'emploi, les revenus, etc.),
- la formation initiale, continue et les autres modalités d'acquisition de compétences,
- le travail au quotidien (les missions, les priorités, le rythme de vie),
- le regard sur le métier d'entraîneur (compétences/qualités, relation entraîneur/entraîné) et sur les manques soulevés par les sportifs.

Le rapport présenté dans ce document est un rapport statistique. Il concerne uniquement les données quantitatives de cette étude, recueillies à l'aide du questionnaire auprès des entraîneurs paralympiques. Un regard comparatif avec les entraîneurs olympiques analysera systématiquement l'analyse des données : sur chaque thématique abordée, la situation des entraîneurs paralympiques sera comparée à celle des entraîneurs olympiques.

CHOIX DE LA POPULATION ET TAUX DE RETOUR

En collaboration avec la direction des sports du Ministère, la Mission d'Optimisation de la Performance de l'INSEP et les fédérations concernées, une liste des coordonnées de 382 entraîneurs avec 305 entraîneurs olympiques et 77 entraîneurs paralympiques engagés sur les Jeux olympiques et paralympiques d'été et d'hiver a été constituée. Le recueil des questionnaires s'est déroulé de juin 2018 à décembre 2018.

235 entraîneurs ont répondu au questionnaire sur les 382 ciblés dont 189 entraîneurs olympiques et 46 entraîneurs paralympiques. Le taux de retour général est de 61,5%. L'analyse dans ce rapport se concentrera sur les 46 entraîneurs paralympiques répartis dans les fédérations handisport, sports adaptés et les fédérations qui sont délégataires de sports paralympiques. La comparaison, avec les entraîneurs olympiques (189 entraîneurs olympiques interrogés, répartis dans 28 sports), est systématiquement proposée.

Tableau 1 - Taux de réponse des entraîneurs, par fédération sportive, au questionnaire

Fédération sportives	Répondants / Effectifs théoriques	Taux de réponse
Handisport et fédérations délégataires	44/71	61,97%
Sport adapté	2/6	33,3%
Athlétisme	18/28	64,3 %
Aviron	15/19	78,9 %
Badminton	1/4	25,0 %
Basketball	6/9	66,7 %
Boxe	3/6	50,0 %
Canoë Kayak	6/7	85,7 %
Cyclisme	14/15	93,3 %
Équitation	2/6	33,3 %
Escrime	10/15	66,7 %
Football	1/2	50,0 %
Gymnastique	15/28	53,6 %
Haltérophilie	1/4	25,0 %
Handball	3/5	60,0 %
Judo	6/11	54,5 %
Lutte	1/5	20,0 %
Natation	16/27	59,3 %
Pentathlon	4/8	50,0 %
Rugby	1/7	14,3 %
Ski	17/27	63,0 %
Sport de glace	2/7	28,6 %
Taekwondo	1/4	25,0 %
Tennis	16/16	100,0 %
Tennis de table	8/10	80,0 %
Tir	7/10	70,0 %
Tir à l'arc	3/4	75,0 %
Triathlon	2/3	66,7 %
Voile	7/12	58,3 %
Volleyball	3/6	50,0 %
Total	235/382	61,5%

Lecture tableau : Tous les tableaux se lisent selon le modèle suivant : sur les 71 entraîneurs affiliés à la FFH ou aux fédération délégataire, 44 ont répondu au questionnaire. Le taux de réponse est de 61,97%.

D'un point de vue statistique, la fiabilité de l'échantillon est limitée. En effet, même si le taux de retour est élevé (61,5%) et bien supérieur à l'enquête 2002 (Mignon, Lemieux, Burlot, 2006), la marge d'erreur reste supérieure au seuil de 2,5%, seuil habituellement reconnu pour ce type d'enquête. Avec 235 retours sur 382 entraîneurs, la marge d'erreur de l'échantillon est de 3,97% à un seuil de confiance de 95%. Autrement dit, les résultats statistiques obtenus présentent une erreur de +/- 3,97%. Par ailleurs, sept sports (haltérophilie et voile) sont sous-représentés avec moins de 40% de retour, ce qui engendre un biais important dans leurs analyses respectives : taekwondo (25%), sport de glace (28,6%), rugby (14,3%), lutte (20%), haltérophilie (25%), équitation (33%) et badminton (25%).

I PRÉSENTATION DES TESTS STATISTIQUES UTILISÉES

D'un point de vue statistique, l'analyse s'appuie sur deux types d'analyse statistiques :

Le test de significativité du χ^2 par case est utilisé pour comparer la significativité des différences entre les entraîneurs paralympiques et olympiques français sur des variables qualitatives (exemple le sexe, le niveau diplômes, etc).

- Ce test permet de mesurer la significativité d'un écart entre deux distributions statistiques. L'échelle de significativité va de non significatif (NS) à très significatif (***) :

(+) : effectif observé supérieur à l'effectif théorique

(-) : effectif observé inférieur à l'effectif théorique

NS : test du χ^2 par case non significatif au seuil $\alpha = 0,100$

* : test du χ^2 par case significatif au seuil $\alpha = 0,100$

** : test du χ^2 par case significatif au seuil $\alpha = 0,050$

*** : test du χ^2 par case significatif au seuil $\alpha = 0,010$

Le test-T de Student, le test-T de Welch et le test-U de Mann et Whitney seront utilisés pour analyser des variables continues (âge, années d'expérience, etc). Les échelles de significativité vont de non significatif (NS) à très significatif (***) .

- Le test-T de Student d'échantillons indépendants est utilisé afin de pouvoir comparer les moyennes de deux groupes d'échantillons. Ce test permet donc de savoir si les moyennes des deux groupes diffèrent significativement l'une de l'autre. C'est un test dit "paramétrique" et nécessite en conséquence le respect d'un ou plusieurs prémisses afin de pouvoir se fier aux résultats donnés par le test et les exploiter. Dans le cas où les variances (écarts types) des deux groupes sont inégales (il s'agit de l'un des prémisses du Test-T de Student), il faut alors se tourner vers un autre test statistique afin de pouvoir effectuer la comparaison des moyennes entre les différents groupes observés: le test-T avec approximation de Welch.
- A l'image du test-T de Student, le test-T de Welch permet de comparer les moyennes de deux groupes et de vérifier si statistiquement, elles diffèrent l'une de l'autre de manière significative. Une moyenne est une façon de résumer une distribution. Il convient donc de bien comprendre ce qu'elle représente. La moyenne est une mesure de la tendance centrale, c'est le barycentre des données. Elle permet de donner une idée de la valeur autour de laquelle l'ensemble des données s'agrègent. Les deux tests précédents sont des tests paramétriques, et nécessitent tous les deux le respect du "prémisse de normalité" des groupes observés (c.à.d que les deux groupes d'échantillons doivent suivre une loi normale). Si cette prémisse n'est pas respectée, nous ne pouvons ni exploiter les résultats du test-T de Student, ni ceux du test-T de Welch. Dans ce cas, nous utilisons alors comme alternative un test dit "non paramétrique": le test-U de Mann et Whitney.
- Le test-U de Mann et Whitney, à la différence des deux premiers, utilise les rangs (et non la moyenne) pour effectuer les comparaisons permettant de savoir si les distributions diffèrent significativement l'une de l'autre. De façon très synthétique, les test-U va comparer les "rangs moyens" des deux groupes. Pour comprendre l'information donnée par le test-U, il faut se représenter une situation dans laquelle il n'existe aucune différence entre deux groupes sur une variable observée. Ainsi, en classant par ordre croissant les données en ignorant le groupe auquel elles appartiennent, nous devrions observer - dans le cas où il n'y a aucune différence entre les deux groupes - un nombre similaire de hauts rangs et de petits rangs dans chacun des groupes observés, et qu'il n'y a pas de différence importante si nous calculons la somme totale des rangs dans chaque groupe. Le test-U compare donc les distributions de deux groupes en utilisant les "rangs" (la somme des rangs, le rang moyen) afin de savoir si les groupes observés sont statistiquement différents (ou non) l'un de l'autre.

ÉLÉMENTS SOCIO DÉMOGRAPHIQUES SUR LA POPULATION

Voici quelques éléments d'ordre socio démographiques sur les entraîneurs interrogés.

Une population majoritairement masculine

La quasi-totalité des entraîneurs paralympiques (87%) qui a répondu à l'enquête sont des hommes. Une situation identique a été relevée chez les entraîneurs olympiques.

Tableau 2 - La proportion d'entraîneurs olympiques et paralympiques, hommes et femmes

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total	Population mère
Homme	89,9% (+) NS	87% (-) NS	89,4%	89,01 %
Femme	10,1% (-) NS	13% (+) NS	10,6%	10,99 %
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Des entraîneurs plutôt trentenaires et quarantenaires

Les entraîneurs paralympiques interrogés avaient en moyenne 42 ans en 2017. Ils sont plus jeunes que les entraîneurs olympiques.

Tableau 3 – L'âge des entraîneurs olympiques et paralympiques en 2017

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
22 à 26 ans	0 % (-) ***	6,5 % (+) ***	1,3%
27 à 31 ans	2,7 % (-) NS	4,4 % (+) NS	3,0%
32 à 36 ans	15,4 % (-) NS	23,9 % (+) NS	17,1%
37 à 41 ans	22,3 % (+) NS	15,2 % (-) NS	20,9%
42 à 46 ans	24,5 % (+) NS	19,6 % (-) NS	23,5%
47 à 51 ans	16 % (+) NS	13 % (-) NS	15,4%
52 à 56 ans	10,1 % (-) NS	10,9 % (+) NS	10,3%
57 à 61 ans	6,9 % (+) NS	6,5 % (-) NS	6,8%
62 à 67 ans	2,1 % (+) NS	0 % (-) NS	1,7%
Total	100,00%	100,00%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques
Moyenne et Écart type	44,2 (± 7,9)	41,8 (± 9,3)
Médiane	44	42
Student T Sig⁽¹⁾	*	

(1) Se lit : Le test indique qu'il y a une différence significative concernant l'année de naissance moyenne entre les entraîneurs paralympiques (Moy=41,8 ±9,3) et les entraîneurs olympiques (Moy=44, ±7,9); T= -1,827; p=0,069

1 | Carrière sportive et entrée dans le métier d'entraîneur paralympique

1.1 UNE TRAJECTOIRE SPORTIVE BEAUCOUP MOINS LIÉE AU HAUT NIVEAU QUE LES ENTRAÎNEURS OLYMPIQUES

1.1.1- Le passé sportif des entraîneurs : une part non négligeable d'entraîneurs issus d'autres sports et beaucoup moins engagés dans une carrière sportive de haut niveau

Plus d'un quart des entraîneurs n'a jamais pratiqué le sport qu'ils entraînent.

100% des entraîneurs olympiques et presque 75% des entraîneurs paralympiques ont pratiqué le sport qu'ils entraînent.

Tableau 1.1 : Avez-vous pratiqué ce sport ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	100% (+) ***	73,9% (-) ***	94,9%
Non	0% (-) ***	26,1% (+) ***	5,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Les entraîneurs paralympiques sont beaucoup moins nombreux, que les entraîneurs olympiques, à avoir atteint un niveau international dans le sport qu'ils entraînent.

Parmi les entraîneurs ayant pratiqué le sport qu'ils entraînent, seuls un tiers l'ont pratiqué à un niveau international contre les deux tiers des entraîneurs olympiques. Plus d'un quart n'ont jamais pratiqué le sport qu'ils entraînent.

Tableau 1.2 : Quel est le plus haut niveau auquel vous avez pratiqué le sport que vous entraînez ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
International	65,6% (+) ***	34,8% (-) ***	59,6%
National	29,1% (-) NS	30,4% (+) NS	29,4%
Régional	4,8% (-) NS	6,5% (+) NS	5,1%
Loisir	0% (-) NS	2,2% (+) NS	0,4%
N'a pas pratiqué	0,5% (-) ***	26,1% (+) ***	5,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 1.3 : Avez-vous pratiqué ce sport à un niveau international ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	65,6% (+) ***	34,8% (-) ***	59,6%
Non	34,4% (-) ***	65,2% (+) ***	40,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

1.1.2 - Un arrêt de la pratique sportive plus tardif pour les entraîneurs paralympiques.

Les entraîneurs paralympiques sont significativement plus nombreux à continuer à pratiquer leur sport en compétition à un âge plus avancé. 45% des entraîneurs paralympiques contre 19% des entraîneurs olympiques déclarent avoir arrêté de pratiquer leur sport en compétition après l'âge de 33 ans.

En moyenne, les entraîneurs paralympiques déclarent avoir arrêté leur pratique sportive vers 33 ans contre 29 ans pour les entraîneurs olympiques.

Tableau 1.4 : à quel âge avez-vous arrêté de pratiquer ce sport en compétition ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Entre 8 et 15 ans	0,5 % (-) NS	3,2 % (+) NS	0,9%
Entre 16 et 23 ans	19,7 % (+) *	6,5 % (-) *	17,8%
Entre 24 et 31 ans	47,5 % (+) NS	41,9 % (-) NS	46,7%
Entre 32 et 39 ans	26,2 % (+) NS	22,6 % (-) NS	25,7%
Entre 40 et 47 ans	4,4 % (-) ***	19,4 % (+) ***	6,5%
Entre 48 et 53 ans	1,6 % (-) NS	6,5 % (+) NS	2,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
A 33 ans ou avant	80,9 % (+) ***	54,8 % (-) ***	77,1%
Après 33 ans	19,1 % (-) ***	45,2 % (+) ***	22,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques
Moyenne et écart type	29 (\pm 6,7) ans	32,8 (\pm 8,9) ans
Médiane	29 ans	30 ans
Test T de Welch ⁽¹⁾ Sig		**

(1) Se lit : le test indique que l'âge moyen d'arrêt de la pratique de ce sport en compétition est significativement plus élevé pour les entraîneurs paralympiques (Moy=32,8 \pm 8,9 ans) que pour les entraîneurs olympiques (Moy= 29 \pm 6,7 ans), T= -2,244, p=0,031

1.2 UN ARRÊT DE CARRIÈRE SPORTIVE ASSEZ RÉCENT

La fin de la carrière sportive des entraîneurs paralympiques est plus récente que celle des entraîneurs olympiques. Plus de la moitié (53,1%) des entraîneurs paralympiques contre un quart (27%) des entraîneurs olympiques ont arrêté après 2008. 40% des entraîneurs paralympiques et 14% des entraîneurs olympiques ont arrêté il y a moins de 6 ans.

Tableau 1.5 : En quelle année avez-vous arrêté de pratiquer ce sport en compétition ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Entre 1976 et 1991	10,8 % (-) NS	12,5 % (+) NS	0,5%
Entre 1992 et 1995	10,8 % (+) NS	9,4 % (-) NS	10,6%
Entre 1996 et 1999	14,6 % (+) **	0 % (-) **	12,4%
Entre 2000 et 2003	18,9 % (+) **	3,1 % (-) **	16,6%
Entre 2004 et 2007	17,8 % (-) NS	21,9 % (+) NS	18,4%
Entre 2008 et 2011	14,6 % (+) NS	12,5 % (-) NS	14,3%
Entre 2012 et 2015	8,1 % (-) **	21,9 % (+) **	10,1%
Entre 2016 et 2018	4,3 % (-) ***	18,8 % (+) ***	6,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Entre 1976 et 1991	10,8 % (-) NS	12,5 % (+) NS	11,1%
Entre 1992 et 2007	62,2 % (+) ***	34,4 % (-) ***	58,1%
Entre 2008 et 2018	27 % (-) ***	53,1 % (+) ***	30,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques
Moyenne et Écart type	2001,7 (± 8,3)	2006,3 (± 10,1)
Médiane	2002	2009
Mann-Whitney U⁽¹⁾ Sig	***	

(1) se lit : le test indique que l'année d'arrêt de la pratique de ce sport en compétition est significativement plus récente pour les entraîneurs paralympiques (Mdn=2009; rang moyen=140,1) que pour les entraîneurs olympiques (Mdn=2002; rang moyen=103,6), U=1965, p=0,002

1.3

PROFESSIONNALISATION : UNE ENTRÉE DANS LE MÉTIER D'ENTRAÎNEUR... PRÉCOCE MAIS AUSSI TARDIVE

De façon significative, plus que les entraîneurs olympiques, les entraîneurs paralympiques ont débuté précocement le métier d'entraîneur. 6,5% des entraîneurs paralympiques contre 0,5% des entraîneurs olympiques déclarent avoir commencé à entraîner entre 11 et 14 ans. De plus, les entraîneurs paralympiques déclarent plus que les autres avoir commencé tardivement à entraîner : 32,6% des entraîneurs paralympiques contre 15,5% des entraîneurs olympiques déclarent avoir commencé après l'âge de 32 ans. Ces deux cas de figure expliquent des moyennes d'âge d'entrée dans le métier assez similaires.

Tableau 1.6 : A quel âge avez-vous commencé à entraîner ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Entre 11 et 14 ans	0,5 % (-) **	6,5 % (+) **	1,7%
Entre 15 et 19 ans	10,7 % (+) NS	6,5 % (-) NS	9,9%
Entre 20 et 24 ans	33,2 % (-) NS	34,8 % (+) NS	33,5%
Entre 25 et 29 ans	25,1 % (+) NS	17,4 % (-) NS	23,6%
Entre 30 et 34 ans	19,8 % (+) NS	10,9 % (-) NS	18,0%
Entre 35 et 39 ans	7,5 % (-) NS	10,9 % (+) NS	8,2%
Entre 40 et 44 ans	1,6 % (-) ***	10,9 % (+) ***	3,4%
Entre 45 et 54 ans	1,6 % (-) NS	2,2 % (+) NS	1,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
A 32 ans ou avant	84,5 % (+) ***	67,4 % (-) ***	81,1%
Après 32 ans	15,5 % (-) ***	32,6 % (+) ***	18,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques
Moyenne et Écart type	26,5 (± 6,5) ans	27,2 (± 8,7) ans
Médiane	26 ans	25 ans
Mann-Whitney U ⁽¹⁾ Sig	NS	

(1) se lit : le test indique qu'il n'y a pas de différence significative concernant l'âge du début de la carrière d'entraîneur entre les entraîneurs paralympiques (Mdn=25; rang moyen=119,3) et les entraîneurs olympiques (Mdn=26; rang moyen=116,4), U= 4196, p= 0,799

1.4

LES ENTRAÎNEURS PARALYMPIQUES ONT UNE EXPÉRIENCE DE L'ENTRAÎNEMENT MOINS IMPORTANTE QUE LES ENTRAÎNEURS OLYMPIQUES.

Les entraîneurs paralympiques sont significativement moins expérimentés que les entraîneurs olympiques : 13% ont commencé à entraîner il y a moins de 2 ans contre seulement 2% des olympiques et 40% depuis moins de 10 ans (contre 20% pour les olympiques). La moitié des entraîneurs paralympiques a commencé à entraîner en 2005 alors que la moitié des entraîneurs olympiques a débuté en 1999.

Tableau 1.7 : En quelle année avez-vous commencé à entraîner ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Entre 1967 et 1975	0,5 % (-) NS	2,2 % (+) NS	0,9%
Entre 1976 et 1983	6,4 % (-) NS	8,7 % (+) NS	6,8%
Entre 1984 et 1991	10,1 % (+) NS	6,5 % (-) NS	9,4%
Entre 1992 et 1999	33,5 % (+) ***	10,9 % (-) ***	29,1%
Entre 2000 et 2007	28,7 % (-) NS	32,6 % (+) NS	29,5%
Entre 2008 et 2015	18,6 % (-) NS	26,1 % (+) NS	20,1%
Entre 2016 et 2018	2,1 % (-) ***	13 % (+) ***	4,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques
Moyenne et Écart type	1999,3 (± 9,2)	2002,4 (± 11,9)
Médiane	1999	2005
Mann-Whitney U Sig		**

1.5 UNE TRANSITION ANTICIPÉE ENTRE L'ARRÊT DE LA CARRIÈRE SPORTIVE ET LE DÉBUT DE LA CARRIÈRE D'ENTRAÎNEUR

Plus que les entraîneurs olympiques, les entraîneurs paralympiques ont commencé à entraîner bien avant la fin de leur carrière sportive. En moyenne ils ont commencé 6,4 années avant la fin de leur carrière sportive contre 2,4 années pour les entraîneurs olympiques, et presque les trois quart (72%) ont commencé avant la fin ou dans la continuité de leur carrière sportive. Cette situation s'explique sans doute par le fait que les entraîneurs paralympiques arrêtent la pratique de leur sport en compétition beaucoup plus tardivement que les entraîneurs olympiques.

Tableau 1.8 : Nombre d'année(s) entre la fin de votre carrière sportive et le début de votre carrière d'entraîneur ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Entre -34 et -16 ans	2,7 % (-) ***	21,9 % (+) *** ⁽¹⁾	5,5%
Entre -15 et -11 ans	7,6 % (+) NS	6,2 % (-) NS	7,4%
Entre -10 et -6 ans	10,3 % (-) NS	18,8 % (+) NS	11,5%
Entre -5 et -1 ans	25,9 % (+) NS	18,8 % (-) NS	24,9%
0 année	24,3 % (+) **	6,2 % (-) **	21,7%
Entre 1 et 5 ans	26,5 % (+) NS	21,9 % (-) NS ⁽²⁾	25,8%
Entre 6 et 10 ans	2,7 % (+) NS	0 % (-) NS	2,3%
Entre 11 et 15 ans	0 % (-) **	6,2 % (+) **	0,9%
Total	100,00%	100,00%	100,0%

(1) se lit : 21,9% des entraîneurs paralympiques ont commencé leur carrière d'entraîneur entre 16 et 34 ans avant la fin de leur carrière.

(2) se lit : 21,9% des entraîneurs paralympiques ont commencé leur carrière d'entraîneur entre 1 et 5 ans après la fin de leur carrière.

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques
Moyenne et Ecart type	-2,4 (± 6) années	-6,4 (± 10) années
Médiane	0 année	-5 années
Mann-Whitney U Sig		**

1.6

**DEVENIR ENTRAÎNEUR DANS LE MONDE PARALYMPIQUE :
UNE OPPORTUNITÉ PLUS QU'UNE VOCATION.**

Pour les entraîneurs paralympiques, devenir entraîneur relève plus d'une opportunité, qui s'est présentée à eux, qu'à une vocation, contrairement aux entraîneurs olympiques. 39% des entraîneurs paralympiques contre seulement 14% des entraîneurs olympiques sont devenus entraîneurs suite à une opportunité qui s'est présentée. Et, 28% des entraîneurs paralympiques, contre 45% des entraîneurs olympiques disent avoir toujours voulu être entraîneur.

Tableau 1.9 : Pourquoi êtes-vous devenu entraîneur ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Opportunité qui s'est présentée	14,3% (-) ***	39,1% (+) ***	19,2%
Suite logique de la carrière sportive	18,1% (+) NS	15,2% (-) NS	17,5%
S'est fait de fil en aiguille	11,2% (-) NS	13% (+) NS	11,6%
A toujours voulu être entraîneur	45,2% (+) **	28,3% (-) **	41,9%
Désir de rester en contact avec le sport pratiqué	11,2% (+) NS	4,4% (-) NS	9,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

2 | Éléments sur la carrière des entraîneurs présents à Rio dans l'échantillon

Dans cette partie nous traiterons uniquement les entraîneurs présents aux jeux olympiques de Rio. Notre échantillon étant composé également d'entraîneurs nouvellement recrutés dans la perspective de Tokyo ou qui ne sont pas allés à Rio, nous traiterons ces derniers dans la partie suivante.

Des entraîneurs dotés d'une moindre expérience paralympique : à peine 1/3 des entraîneurs était en charge de la préparation de sportifs pour les Jeux de Rio.

Les entraîneurs paralympiques ont une expérience des Jeux moins conséquente que les entraîneurs olympiques. Seulement 32% des entraîneurs paralympiques qui ont répondu au questionnaire étaient déjà entraîneur pour la préparation de Rio, contre 48% pour les entraîneurs olympiques.

Tableau 2.1 : Étiez-vous entraîneur en charge de la préparation des sportifs pour les Jeux de Rio ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	48,1% (+) *	32,6% (-) *	45,1%
Non	51,9% (-) *	67,4% (+) *	54,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

2.1

AVANT DE PRENDRE LES FONCTIONS OCCUPÉES À RIO, LA GRANDE MAJORITÉ DES ENTRAÎNEURS ÉTAIENT DÉJÀ ENTRAÎNEURS

La grande majorité des entraîneurs paralympiques avait eu d'autres responsabilités avant leur expérience aux Jeux de Rio.

Tableau 2.2 : [Les entraîneurs ayant été à Rio] Avant d'occuper le niveau de responsabilité que vous aviez pendant les Jeux de Rio, avez-vous eu d'autres responsabilités sportives (entraîneur, préparateur ou autres) ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	89% (+) NS	73,3% (-) NS	86,8%
Non	11% (-) NS	26,7% (+) NS	13,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 2.3 : Si oui, lesquelles ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Entraîneur national	32,1 % (-) NS	45,4 % (+) NS	33,7%
Entraîneur national adjoint	4,9 % (+) NS	0 % (-) NS	4,3%
Entraîneur	17,3 % (-) NS	27,3 % (+) NS	18,5%
Entraîneur à l'étranger	4,9 % (+) NS	0 % (-) NS	4,3%
Entraîneur de club	3,7 % (+) NS	0 % (-) NS	3,3%
Entraîneur jeunes	18,5 % (+) NS	0 % (-) NS	16,3%
Entraîneur professionnel	1,2 % (+) NS	0 % (-) NS	1,1%
Conseiller Technique Régional (CTR)	6,2 % (+) NS	0 % (-) NS	5,4%
Directeur Sportif ou Technique de club	2,5 % (-) NS	9,1 % (+) NS	3,3%
Responsable pôle jeune (espoirs/France)	6,2 % (-) NS	18,2 % (+) NS	7,6%
NR	2,5 % (+) NS	0 % (-) NS	2,2%

Total	100,0%	100,0%	100,0%
-------	--------	--------	--------

2.2 LES ENTRAÎNEURS PARALYMPIQUES, PRÉSENTS À RIO, ONT PRIS LEURS FONCTIONS, EN MOYENNE, 6 ANS APRÈS LA FIN DE LEUR CARRIÈRE SPORTIVE

La majorité des entraîneurs paralympiques a endossé sa responsabilité pour les Jeux de Rio après sa carrière sportive. Toutefois, et ce de façon significative, une part importante d'entre eux (27% contre seulement 1% pour les entraîneurs olympiques) occupait cette responsabilité à Rio alors qu'ils étaient encore, eux-mêmes, sportifs.

Tableau 2.4 : [Les entraîneurs ayant été à Rio] Combien d'années se sont écoulées entre l'arrêt de votre carrière sportive et l'atteinte du niveau de responsabilité que vous aviez pour les Jeux de Rio ?

		Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Début de la carrière d'entraîneurs avant la fin de la carrière sportive	Entre -10 et -1 années	1,2 % (-) ***	27,3 % (+) ***	4,10%
Début de la carrière d'entraîneur après la fin de la carrière sportive	Entre 0 et 9 années	54 % (+) NS	36,4 % (-) NS	52,00%
	Entre 10 et 19 années	36,7 % (+) NS	27,3 % (-) NS	35,70%
	Entre 20 et 29 années	5,8 % (+) NS	0 % (-) NS	5,10%
	Entre 30 et 34 années	2,3 % (-) NS	9,1 % (+) NS	3,10%
	Total	100,00%	100,00%	100,00%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques
Moyenne et Écart type	9,8 (± 6,9) années	6,6 (± 12) années
Médiane	9 années	4 années
Mann-Whitney U Sig	NS	

2.3 LES ENTRAÎNEURS PRÉSENTS À RIO AVAIENT EN MOYENNE 12 ANNÉES D'EXPÉRIENCE D'ENTRAÎNEMENT.

Aucune différence n'a été constatée entre les entraîneurs paralympiques et olympiques, les entraîneurs avaient en moyenne 12 années d'expérience d'entraînement avant de prendre leur poste.

A noter cependant qu'une partie non négligeable des entraîneurs paralympiques ont pris leur poste plus de 30 ans après le début de leur carrière contre seulement 3,3% des entraîneurs olympiques. La situation interroge les raisons de cet accès tardif.

Tableau 2.5 : [Les entraîneurs ayant été à Rio] Combien d'années se sont écoulées entre le début de votre carrière d'entraîneur et l'atteinte du niveau de responsabilité que vous aviez aux Jeux de Rio ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Entre 0 et 4 années	23,3 % (-) NS	26,7 % (+) NS	23,8%
Entre 5 et 9 années	18,9 % (-) NS	33,3 % (+) NS	21,0%
Entre 10 et 14 années	24,4 % (+) NS	6,7 % (-) NS	21,9%
Entre 15 et 19 années	13,3 % (+) NS	6,7 % (-) NS	12,4%
Entre 20 et 24 années	10 % (+) NS	6,7 % (-) NS	9,5%
Entre 25 et 29 années	6,7 % (-) NS	6,7 % (-) NS	6,7%
Entre 30 et 34 années	2,2 % (-) *	13,3 % (+) *	3,8%
Entre 35 et 38 années	1,1 % (+) NS	0 % (-) NS	1,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques
Moyenne et Écart type	12,3 (± 8,5) années	12,7 (± 10,8) années
Médiane	11 années	9 années
Mann-Whitney U Sig	NS	

2.4 LA QUASI-TOTALITÉ DES ENTRAÎNEURS PARALYMPIQUES (86,7%) PRÉSENTS À RIO ONT ÉTÉ RECRUTÉS APRÈS 2008

L'ancienneté des entraîneurs paralympiques présents à Rio est relativement faible. La quasi-totalité (86,7%) ont été recrutés à partir de 2008, suite aux deux paralympiades précédentes, et près de la moitié des entraîneurs présents ont été recrutés après les Jeux paralympiques de Londres (2012) avec donc moins de 4 années d'ancienneté au poste. Aucun entraîneur n'a été recruté avant 2004. Au final, seulement 13% des entraîneurs ont plus de 8 ans d'ancienneté. Peu d'entraîneurs ont donc l'expérience de plus de trois olympiades. Plus de 86% des entraîneurs présents à Rio avaient entre 30 et 51 ans lorsqu'ils ont pris leurs fonctions occupées à Rio (tableau 2.8).

Aucune différence significative n'est constatée avec les entraîneurs olympiques.

Tableau 2.6 : [Les entraîneurs ayant été à Rio] Nombre d'années d'expérience au niveau de responsabilité que vous aviez pour les Jeux de Rio ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Entre 0 et 4 années	52,7 % (+) NS	46,7 % (-) NS	51,9%
Entre 5 et 8 années	24,2 % (-) NS	40 % (+) NS	26,4%
Entre 9 et 12 années	12,1 % (-) NS	13,3 % (+) NS	12,2%
Entre 13 et 16 années	4,4 % (+) NS	0 % (-) NS	3,8%
Entre 17 et 20 années	4,4 % (+) NS	0 % (-) NS	3,8%
Entre 21 et 26 années	2,2 % (+) NS	0 % (-) NS	1,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques
Moyenne et Écart type	6,3 (± 5,4) années	5,5 (± 2,8) années
Médiane	4 années	5 années
Mann-Whitney U Sig	NS	

Tableau 2.7 : [Les entraîneurs ayant été à Rio] En quelle année avez-vous commencé au niveau de responsabilité où vous étiez pour les Jeux de Rio ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Avant 1996	2,2 % (+) NS	0 % (-) NS	1,9%
Entre 1996 et 1999	4,4 % (+) NS	0 % (-) NS	3,8%
Entre 2000 et 2003	4,4 % (+) NS	0 % (-) NS	3,8%
Entre 2004 et 2007	12,1 % (-) NS	13,3 % (+) NS	12,3%
Entre 2008 et 2011	24,2 % (-) NS	40 % (+) NS	26,3%
Entre 2012 et 2015	47,2 % (+) NS	46,7 % (-) NS	47,2%
En 2016	5,5 % (+) NS	0 % (-) NS	4,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 2.8 : [Les entraîneurs ayant été à Rio] à quel âge avez-vous commencé au niveau de responsabilité où vous étiez pour les Jeux de Rio ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Entre 20 et 25 ans	1,1 % (+) NS	0 % (-) NS	0,9%
Entre 26 et 30 ans	11 % (+) NS	6,7 % (-) NS	10,4%
Entre 31 et 35 ans	24,2 % (+) NS	20 % (-) NS	23,6%
Entre 36 et 40 ans	25,2 % (-) NS	26,7 % (+) NS	25,5%
Entre 41 et 45 ans	14,3 % (-) NS	20 % (+) NS	15,1%
Entre 46 et 50 ans	15,4 % (-) NS	20 % (+) NS	16,0%
Entre 51 et 55 ans	4,4 % (+) NS	0 % (-) NS	3,8%
Entre 56 et 60 ans	4,4 % (-) NS	6,7 % (+) NS	4,7%
Entre 61 et 65 ans	0 % (-) NS	0 % (-) NS	0,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

2.5

L'ÉTAT : UN EMPLOYEUR BEAUCOUP MOINS IMPORTANT DES ENTRAÎNEURS PARALYMPIQUES PRÉSENTS À RIO QUE DES ENTRAÎNEURS OLYMPIQUES

Un peu plus d'un quart (26,7%) des entraîneurs paralympiques présents à Rio était employé par l'État contre les deux tiers des entraîneurs olympiques. Cette situation interroge l'engagement de l'État dans le sport paralympique et les conditions de travail de ces entraîneurs dont 13,3% sont bénévoles.

Tableau 2.9 : [Les entraîneurs ayant été à Rio] à Rio (et/ou pendant la préparation des Jeux de Rio), quel était votre employeur principal ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Bénévole	1,1 % (-) *	13,3 % (+) *	2,9%
L'État (Ministère, collectivités...)	65,6 % (+) ***	26,7 % (-) ***	60,0%
Prestataire et entreprise	3,3 % (-) **	20 % (+) **	5,7%
Un club	8,9 % (-) NS	20 % (+) NS	10,5%
Votre fédération de tutelle	21,1 % (+) NS	20 % (-) NS	20,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

2.6

DES STATUTS FORTEMENT PRÉCAIRES : TRÈS PEU DE FONCTIONNAIRES ET DAVANTAGE DE BÉNÉVOLES ET DE PRESTATAIRES QUE DANS LE MONDE OLYMPIQUE

21% des entraîneurs paralympiques sont fonctionnaires (fonctionnaires détachés et professeurs de sport) alors que cela représente les deux tiers des entraîneurs olympiques.

À l'inverse, les entraîneurs paralympiques sont davantage prestataires (35,7% contre seulement 6,6% pour les olympiques), et beaucoup sont encore bénévoles : 21,4% des entraîneurs paralympiques sont bénévoles contre seulement 1% des entraîneurs olympiques¹.

Tableau 2.10 : [Les entraîneurs ayant été à Rio] à Rio (et/ou pendant la préparation des Jeux de Rio), quel type de contrat aviez-vous ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Bénévole	1,1% (-) ***	21,4% (+) ***	3,8%
CDD	11% (+) NS	7,2% (-) NS	10,5%
CDI (non fonctionnaire)	17,6% (+) NS	14,3% (-) NS	17,1%
Fonctionnaire détaché	6,6% (+) NS	0% (-) NS	5,7%
Prestataire (libéral ou auto-entrepreneur)	6,6% (-) ***	35,7% (+) ***	10,5%
Professeur de sport	57,1% (+) **	21,4% (-) **	52,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 2.11 : [Les entraîneurs ayant été à Rio] Avez-vous personnellement encadré des sportifs pendant les Jeux de Rio ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	89% (+) NS	86,7% (-) NS	88,7%
Non	11% (-) NS	13,3% (+) NS	11,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

2.7

UN TIERS DES ENTRAÎNEURS PRÉSENTS À RIO A CHANGÉ DE POSTE APRÈS LES JEUX DE RIO

Un tiers des entraîneurs paralympiques présents à Rio a changé de poste suite aux Jeux de Rio, parmi eux :

- la moitié a occupé des responsabilités managériales en devenant responsable d'équipe,
- un quart a évolué en responsabilité dans sa fonction d'entraîneur,
- un quart a pris des responsabilités administratives.

Tableau 2.12 - [Les entraîneurs ayant été à Rio] Depuis les jeux de Rio, occupez-vous le même poste d'entraîneur ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	61,5% (-) NS	66,7% (+) NS	62,3%
Non	38,5% (+) NS	33,3% (-) NS	37,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

¹ Parmi ces 21,4% une partie exerce un métier en dehors du monde sportif. A la question précédente (tableau 2.9), ils ont déclaré avoir un employeur principal et n'ont pas déclaré être bénévole pour exercer leur métier d'entraîneur. C'est ce qui explique l'écart avec les 13,3% de bénévoles de la question précédente.

Tableau 2.13 : [Les entraîneurs ayant été à Rio] Quelle fonction avez-vous exercée après Rio ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total	Type de responsabilité	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Chef, responsable groupe senior France	17,1 % (-) NS	50 % (+) NS	20,5%	Responsable d'équipe	28,5 % (-) NS	50 % (+) NS	30,7%
Directeur Sportif	5,7 % (+) NS	0 % (-) NS	5,1%				
Head coach	5,7 % (+) NS	0 % (-) NS	5,1%				
Conseiller Technique Régional (CTR)	2,9 % (+) NS	0 % (-) NS	2,6%	Responsabilités administratives	22,9 % (-) NS	25 % (+) NS	23,1%
Conseiller Technique National (CTN)	8,6 % (+) NS	0 % (-) NS	7,7%				
Directeur Technique National Adjoint (DTN A)	5,7 % (+) NS	0 % (-) NS	5,1%				
Formation	5,7 % (-) NS	25 % (+) NS	7,7%				
Entraîneur national	20 % (-) NS	25 % (+) NS	20,5%	Entraîneurs	40 % (+) NS	25 % (-) NS	38,5%
Entraîneur	5,7 % (+) NS	0 % (-) NS	5,1%				
Entraîneur adjoint	11,4 % (+) NS	0 % (-) NS	10,3%				
Entraîneur de club	2,9 % (+) NS	0 % (-) NS	2,6%				
Chef, responsable groupe jeune ou espoir France	5,7 % (+) NS	0 % (-) NS	5,1%	Responsables ou entraîneurs jeunes	8,6 % (+) NS	0 % (-) NS	7,7%
Entraîneur jeune ou espoir France	2,9 % (+) NS	0 % (-) NS	2,6%				
Total	100%	100%	100%	Total	100%	100%	100%

3 | Éléments sur la carrière des entraîneurs paralympiques engagés dans la perspective de Tokyo mais non présents à Rio

3.1 LES FONCTIONS OCCUPÉES PAR LES ENTRAÎNEURS ENGAGÉS DANS LA PERSPECTIVE DE TOKYO MAIS NON PRÉSENTS À RIO

La grande majorité (67,8%) des entraîneurs qui n'étaient pas présents à Rio mais qui désormais sont engagés dans la perspective de Tokyo occupe actuellement des fonctions d'entraîneurs nationaux. Ensuite, à part égale, les autres sont responsables de groupe (12,9%) ou entraîneurs nationaux adjoints (12,9%).

Tableau 3.1 : [Pour les entraîneurs n'ayant pas été à Rio] Quelles sont précisément les responsabilités (la fonction) que vous occupez actuellement en tant qu'entraîneur ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Entraîneur national	68,4 % (+) NS	67,8 % (-) NS	68,2%
Responsable, chef et manager de groupe (équipe, spécialité)	19,4 % (+) NS	12,9 % (-) NS	17,8%
Entraîneur France jeune/ espoirs	4,1 % (+) NS	0 % (-) NS	3,1%
Entraîneur national adjoint	4,1 % (-) *	12,9 % (+) *	6,2%
Entraîneur professionnel	2 % (-) NS	3,2 % (+) NS	2,3%
Entraîneur club	1 % (+) NS	0 % (-) NS	0,8%
Préparation physique	1 % (+) NS	0 % (-) NS	0,8%
Consultant	0 % (-) NS	3,2 % (+) NS	0,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

3.2 UNE ENTRÉE IMPORTANTE DE NOUVEAUX ENTRAÎNEURS DANS LA PERSPECTIVE DE TOKYO (65%)

Comme pour les entraîneurs olympiques, deux profils émergent de l'analyse des parcours.

- Les nouveaux expérimentés : même s'ils n'étaient pas présents à Rio, une part non négligeable d'entre eux occupaient déjà les mêmes fonctions avant les Jeux de Rio. 35,5% étaient en poste avant 2016 dont 29% avaient été recrutés entre 2012 et 2016 et seulement 6,5% avant 2012. Ils sont donc dotés d'une expérience d'entraînement au plus haut niveau, d'une olympiade au moins.
- Les novices : parallèlement, on constate une arrivée forte de nouveaux entrants puisque 64,5% ont pris leur fonction en 2016. Cette situation, sans juger de son efficacité, montre un système dont le renouvellement interne des ressources humaines est relativement important.

Tableau 3.2 : [Pour les entraîneurs n'ayant pas été à Rio] Depuis quelle année occupez-vous ce poste ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
1987 ou avant	2 % (+) NS	0 % (-) NS	1,6%
Entre 1988 et 1991	0 % (-) NS	0 % (-) NS	0,0%
Entre 1992 et 1995	1 % (+) NS	0 % (-) NS	0,8%
Entre 1996 et 1999	0 % (-) NS	0 % (-) NS	0,0%
Entre 2000 et 2003	2 % (+) NS	0 % (-) NS	1,6%
Entre 2004 et 2007	7,1 % (+) NS	0 % (-) NS	5,4%
Entre 2008 et 2011	10,2 % (+) NS	6,5 % (-) NS	9,3%
Entre 2012 et 2015	17,3 % (-) NS	29 % (+) NS	20,2%
Entre 2016 et 2018	60,2 % (-) NS	64,5 % (+) NS	61,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques
Moyenne et Écart type	2013,5 (± 6,1)	2015,5 (± 2,5)
Médiane	2016	2017
Mann-Whitney U Sig	NS	

Les entraîneurs paralympiques ont commencé à entraîner plus jeunes (54,8% à moins de 35 ans) que les entraîneurs olympiques (37,1%).

Tableau 3.3 : [Pour les entraîneurs n'ayant pas été à Rio] Depuis quel âge occupez-vous ce poste ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Entre 20 et 24 ans	3,1 % (-) NS	9,7 % (+) NS	4,7%
Entre 25 et 29 ans	8,2 % (+) NS	6,5 % (-) NS	7,8%
Entre 30 et 34 ans	24,7 % (+) NS	16,1 % (-) NS	22,7%
Entre 35 et 39 ans	19,6 % (-) NS	29 % (+) NS	21,9%
Entre 40 et 44 ans	22,7 % (+) NS	19,4 % (-) NS	21,9%
Entre 45 et 49 ans	11,3 % (+) NS	0 % (-) NS	8,6%
Entre 50 et 54 ans	6,2 % (-) NS	16,1 % (+) NS	8,6%
Entre 55 et 59 ans	4,1 % (+) NS	3,2 % (-) NS	3,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
A 35 ans ou avant	37,1 % (-) *	54,8 % (+) *	41,4%
Après 35 ans	62,9 % (+) *	45,2 % (-) *	58,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques
Moyenne et Écart type	38,6 (± 7,9) ans	37,8 (± 9,5) ans
Médiane	39 ans	35 ans
Student T Sig	NS	

LE PASSÉ DE ENTRAÎNEURS PARALYMPIQUES : DES ENTRAÎNEURS PAS FORCÉMENT DANS UNE DYNAMIQUE D'ENTRAÎNEMENT.

Avant d'occuper leur fonction actuelle, la quasi-totalité des entraîneurs paralympiques (85%) occupait des responsabilités sportives.

La quasi-totalité des entraîneurs étaient déjà dans une dynamique de responsabilité sportive avant de prendre les fonctions qu'ils occupent actuellement dans la perspective des Jeux de Tokyo. Cependant, une part non négligeable des entraîneurs (15%) déclare ne pas avoir eu ce type de responsabilités avant cette prise de fonction.

Des responsabilités sportives faiblement liées à l'entraînement sportif avant d'occuper le poste actuel.

Les entraîneurs occupaient principalement deux types d'emplois avant leur poste actuel :

- 44% avaient des responsabilités administratives,
- 36% étaient déjà entraîneurs,
- 8% occupaient un poste de direction d'une équipe sportive.
- 12% étaient spécialistes

On peut noter que contrairement aux entraîneurs olympiques, nombre d'entraîneurs paralympiques occupaient des fonctions de spécialistes (préparateur mental, techniciens).

Au final, plus de la moitié des entraîneurs déclarent ne pas avoir eu de responsabilités d'entraînement ou d'encadrement sportif avant d'occuper leur fonction actuelle. Seulement 36% étaient dans une dynamique d'entraînement et 8% dans une responsabilité d'équipe. Les autres étaient spécialistes ou avaient des responsabilités administratives.

Tableau 3.4 : [Pour les entraîneurs n'ayant pas été à Rio] Avez-vous eu d'autres responsabilités sportives (entraîneur ou autres) ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	79,6% (-) NS	83,9% (+) NS	80,6%
Non	20,4% (+) NS	16,1% (-) NS	19,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 3.5 : [Pour les entraîneurs n'ayant pas été à Rio] Si oui, lesquelles ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total	Type de responsabilité	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Élu	1,3 % (-) NS	4 % (+) NS	2,0%	Responsabilités administratives	43,5 % (-) NS	44 % (+) NS	43,6%
Administratives	2,6 % (-) NS	4 % (+) NS	3,0%				
Conseiller Technique Sportif Régional	13,3 % (+) NS	8 % (-) NS	11,9%				
Coordonnateur Formation (BE/PB ...)	6,6 % (+) NS	4 % (-) NS	5,8%				
Conseillé Technique National (CTN)	1,3 % (+) NS	0 % (-) NS	1,0%				
Organisation événement sportif	2,6 % (-) NS	8 % (+) NS	4,0%				
Responsable de pôle (espoir, national, spécialité)	10,5 % (-) NS	16 % (+) NS	11,9%				
Responsable club	5,3 % (+) NS	0 % (-) NS	4,0%				
Directeur des équipes de France	2,6 % (+) NS	0 % (-) NS	2,0%	Directeurs sportifs	9,2 % (+) NS	8 % (-) NS	8,9%
Directeur sportif de club	6,6 % (-) NS	8 % (+) NS	6,9%				
Entraîneur national	9,2 % (+) NS	0 % (-) NS	6,9%	Entraîneurs	46 % (+) NS	36 % (-) NS	43,6%
Entraîneur national adjoint	2,6 % (-) NS	4 % (+) NS	3,0%				
Entraîneur professionnel	6,6 % (+) NS	0 % (-) NS	5,0%				
Entraîneur	11,9 % (+) NS	8 % (-) NS	10,9%				
Entraîneur dans d'autres sports	1,3 % (+) NS	0 % (-) NS	1,0%				
Entraîneur France jeune	9,2 % (+) NS	0 % (-) NS	6,9%				
Entraîneur régional	2,6 % (+) NS	0 % (-) NS	2,0%				
Entraîneur club	2,6 % (-) ***	20 % (+) ***	6,9%				
Entraîneur ou directeur à l'étranger	0 % (-) NS	4 % (+) NS	1,0%				
Préparateur physique	1,3 % (+) NS	0 % (-) NS	1,0%	Spécialistes	1,3 % (-) NS	12 % (+) NS	3,9%
Préparateur mental	0 % (-) NS	4 % (+) NS	1,0%				
Professeur d'Education Physique et Sportive	0 % (-) NS	4 % (+) NS	1,0%				
Technicien	0 % (-) NS	4 % (+) NS	1,0%				
Total	100%	100%	100%	Total	100%	100%	100%

3.4

LES ÉTABLISSEMENT MÉDICO SOCIAUX : UN EMPLOYEUR IMPORTANT DES ENTRAÎNEURS PARALYMPIQUES NON PRÉSENTS À RIO

On remarque la présence très forte d'agents issus d'établissements publics médico-sociaux parmi les entraîneurs non présents à Rio. Cette situation est particulièrement intéressante pour expliquer les carrières sportives paralympiques mais aussi comme le laisse supposer les informations recueillies, les carrières des entraîneurs. Fait d'autant plus intéressant qu'aucun entraîneur présent à Rio, n'était employé par un établissement médico-social.

A l'exception de ce constat, aucune autre différence n'apparaît. L'État et les fédérations restent les employeurs les plus importants des entraîneurs paralympiques et olympiques non présents à Rio.

Tableau 3.6 : [Pour les entraîneurs n'ayant pas été à Rio] Quel est votre employeur principal ?

	NON PRÉSENT A RIO			PRÉSENT A RIO		
	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Votre fédération de tutelle	46,9 % (+) NS	32,3 % (-) NS	43,4%	21,1 % (+) NS	20 % (-) NS	20,9%
L'État (Ministère, collectivités...)	36,7 % (+) NS	22,6 % (-) NS	33,3%	65,6 % (+) ***	26,7 % (-) ***	60,0%
Un club	9,2 % (-) NS	9,7 % (+) NS	9,3%	8,9 % (-) NS	20 % (+) NS	10,5%
Prestataire et entreprise	6,1 % (-) NS	9,7 % (+) NS	7,0%	3,3 % (-) **	20 % (+) **	5,7%
Bénévole	1 % (-) NS	6,5 % (+) NS	2,3%	1,1 % (-) NS	13,3 % (+) NS	2,9%
Établissement public médico social	0 % (-) ***	16,1 % (+) ***	3,9%	0 % (=) NS	0 % (=) NS	0,0%
Association sportive	0 % (-) NS	3,2 % (+) NS	0,8%	0 % (=) NS	0 % (=) NS	0,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

3.5

COMPARATIVEMENT AUX ENTRAÎNEURS OLYMPIQUES, PEU D'ENTRAÎNEURS PARALYMPIQUES SONT PROFESSEURS DE SPORT ET BEAUCOUP SONT PRESTATAIRES, VOIRE BÉNÉVOLES

Les emplois en Contrat à Durée Indéterminé (CDI) sont prédominants chez les entraîneurs paralympiques non présents à Rio.

Comparativement aux entraîneurs olympiques, on note une présence significativement plus forte de bénévoles (13,1% contre seulement 1%) et plus faible de professeur de sport (16,7% contre 44,3%) comme c'était le cas pour les entraîneurs présents à Rio.

Comparativement aux entraîneurs paralympiques présents à Rio, on constate que les conditions de travail (sont moins ...) sont statutairement plus sécurisés : les entraîneurs sont davantage en CDI qu'en prestataires. 40% ont déclaré être en CDI contre seulement 14,3% des entraîneurs paralympiques présent à Rio, alors que 16,7% ont déclarés être prestataires contre 35,7% pour ceux présents à Rio

Tableau 3.7 : [Pour les entraîneurs n'ayant pas été à Rio] Quel type de contrat avez-vous ?

	NON PRÉSENT A RIO			PRÉSENT A RIO		
	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Professeur de Sport	44,3 % (+) ***	16,7 % (-) ***	37,8%	57,1 % (+) **	21,4 % (-) **	52,4%
CDI (non fonctionnaire)	25,8 % (-) NS	40 % (+) NS	29,1%	17,6 % (+) NS	14,3 % (-) NS	17,1%
Prestataire (libéral ou auto entrepreneur)	13,4 % (-) NS	16,7 % (+) NS	14,2%	6,6 % (-) ***	35,7 % (+) ***	10,5%
CDD	8,3 % (+) NS	0 % (-) NS	6,3%	11 % (+) NS	7,2 % (-) NS	10,5%
Fonctionnaire (détaché, mis à disposition,...)	7,2 % (-) NS	10 % (+) NS	7,9%	6,6 % (+) NS	0 % (-) NS	5,7%
Bénévole	1 % (-) **	13,3 % (+) **	3,9%	1,1 % (-) ***	21,4 % (+) ***	3,8%
Cumul d'emplois	0 % (-) NS	3,3 % (+) NS	0,8%	0 % (=) NS	0 % (=) NS	0,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

4 | Les perspectives d'avenir des entraîneurs paralympiques

4.1 LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES DES ENTRAÎNEURS PARALYMPIQUES

Peu d'entraîneurs – paralympiques comme olympiques – souhaitent exercer cette fonction jusqu'à la fin de leur carrière professionnelle.

Tableau 4.1 : Concernant la suite de votre carrière, souhaitez-vous exercer votre métier d'entraîneur jusqu'à la fin de votre carrière professionnelle ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	31,2% (-) NS	34,8% (+) NS	31,9%
Ne sait pas	48,7% (+) NS	47,8% (-) NS	48,5%
Non	20,1% (+) NS	17,4% (-) NS	19,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Une part importante des entraîneurs envisage d'autres perspectives professionnelles que celles d'entraîneur.

Même si 37% envisagent de rester entraîneur paralympique, un peu plus de 60% comptent exercer un autre métier. Cette situation est sensiblement la même que pour les entraîneurs olympiques.

Tableau 4.2 : Envisagez-vous d'autres perspectives professionnelles que celle d'entraîneur ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	61,6% (-) NS	62,8% (+) NS	61,8%
Non	38,4% (+) NS	37,2% (-) NS	38,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

La prise de responsabilité fédérale comme perspective centrale.

Parmi les perspectives professionnelles envisagées par les entraîneurs paralympiques, le fait d'avoir des responsabilités fédérales est fréquemment évoqué (37% des répondants). 18% des entraîneurs olympiques et 7,4% des entraîneurs paralympiques souhaitent poursuivre leur carrière dans des métiers liés à l'entraînement et au haut niveau. Aucun entraîneur paralympique ne souhaite se professionnaliser dans le domaine de la formation alors qu'ils sont 15% des entraîneurs olympiques à vouloir le faire. Les entraîneurs paralympiques envisagent davantage des métiers hors champ sportif (18,5% contre seulement 6,9% des entraîneurs olympiques). 25% n'ont pas idée et/ou ne donnent pas de réponse, mais surtout de façon significative 11,1% souhaiteraient tout simplement être salariés pour le métier qu'ils exercent.

Tableau 4.3 : (Envisagez-vous d'autres perspectives professionnelles que celle d'entraîneur ?) Si oui, lesquelles (plusieurs réponses possibles) ?

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES ENVISAGÉES	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total	Regroupement	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Responsabilités fédérales (chef d'équipe Haut Niveau...)	27,6 % (+) NS	18,5 % (-) NS	25,9%	Responsabilités fédérales	47,4 % (+) NS	37 % (-) NS	45,5%
Responsabilités fédérales (CTN/DTN/ autres)	19,8 % (+) NS	18,5 % (-) NS	19,6%				
Accompagnateur/ formateur d'entraîneur	6,9 % (+) NS	0 % (-) NS	5,6%	Spécialités liées à l'entraînement	18,1 % (-) NS	18,5 % (+) NS	18,2%
Préparation physique	4,3 % (+) NS	0 % (-) NS	3,5%				
Préparateur mental	1,7 % (+) NS	0 % (-) NS	1,4%				
Consultant	2,6 % (-) NS	3,7 % (+) NS	2,8%				
Détection	0,9 % (+) NS	0 % (-) NS	0,7%				
Suivi socioprofessionnel des SHN	0,9 % (+) NS	0 % (-) NS	0,7%				
Professorat de sport	0,9 % (+) NS	0 % (-) NS	0,7%				
Être salarié	0 % (-) ***	11,1 % (+) ***	2,1%				
Analyse vidéo	0 % (-) NS	3,7 % (+) NS	0,7%				
Éducateur comportementaliste canin	0,9 % (+) NS	0 % (-) NS	0,7%				
Entreprise privée	2,6 % (-) NS	3,7 % (+) NS	2,8%				
Kinésithérapeute	0,9 % (+) NS	0 % (-) NS	0,7%				
Marketing	0,9 % (-) NS	3,7 % (+) NS	1,4%				
Métier dans centre pour personnes en situation de handicap	0,9 % (-) NS	3,7 % (+) NS	1,4%				
Pilote expert automobile	0,9 % (+) NS	0 % (-) NS	0,7%				
Fonctionnaire (hors sport)	0 % (-) NS	3,7 % (+) NS	0,7%				
Maître de conférence	0 % (-) NS	3,7 % (+) NS	0,7%				
Formation	12,9 % (+) *	0 % (-) *	10,5%	Autre	35,3 % (+) NS	25,9 % (-) NS	33,6%
Aucune idée	12,1 % (+) NS	7,4 % (-) NS	11,2%				
Non réponse	7,8 % (-) NS	18,5 % (+) NS	9,8%				
Entraîneur à l'étranger	2,6 % (+) NS	0 % (-) NS	2,1%				

Peu d'entraîneurs paralympiques ont été contactés pour exercer leur métier à l'étranger.

Seulement un tiers des entraîneurs paralympiques disent avoir été contactés pour exercer le métier d'entraîneur à l'étranger contre presque 70% des entraîneurs olympiques.

Tableau 4.4 : Avez-vous déjà été contacté pour exercer le métier d'entraîneur dans un pays étranger ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	68,3% (+) ***	34,8% (-) ***	61,7%
Non	31,7% (-) ***	65,2% (+) ***	38,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Une majorité d'entraîneurs prêts à exercer à l'étranger.

Plus de la moitié des entraîneurs olympiques et paralympiques serait prêt à prendre un poste à l'étranger. 32,6% des entraîneurs paralympiques sont indécis. 15% des entraîneurs paralympiques et 18% des entraîneurs olympiques ne souhaitent pas exercer leur métier à l'étranger. On ne note aucune différence avec les entraîneurs olympiques.

Tableau 4.5 : Seriez-vous prêt à exercer le métier d'entraîneur dans un pays étranger ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	52,7% (+) NS	52,2% (-) NS	52,6%
Indécis	28,7% (-) NS	32,6% (+) NS	29,5%
Non	18,6% (+) NS	15,2% (-) NS	17,9%
Total	100%	100%	100%

Seulement 20% des entraîneurs déclarent avoir déjà exercé à l'étranger.

Parmi les entraîneurs paralympiques qui ont déjà exercé à l'étranger, une part importante exerce encore actuellement à l'étranger.

Tableau 4.6 : Avez-vous déjà exercé le métier d'entraîneur en dehors de votre pays natal ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Actuellement	4,8% (-) NS	8,7% (+) NS	5,6%
Par le passé	14,4% (+) NS	10,9% (-) NS	13,7%
Non	80,9% (+) NS	80,4% (-) NS	80,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Entraîner à l'étranger : une démarche opportuniste.

Trois raisons ont principalement motivé des entraîneurs paralympiques à partir à l'étranger. Presque la moitié des entraîneurs déclarent être partis car une opportunité s'était présentée à eux. Ensuite, les motivations sont partagées entre l'idée d'acquérir davantage d'expérience et d'avoir de meilleures conditions de travail (« raisons financières » et « pour trouver un meilleur cadre »).

Tableau 4.7 : Pour quelle(s) raison(s) avez-vous déjà exercé à l'étranger (plusieurs réponses possibles) ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Raison familiale	6,7% (+) NS	0% (-) NS	5,4%
Pour acquérir plus d'expérience	23,3% (-) NS	28,6% (+) NS	24,3%
Car une opportunité s'est présentée	56,7% (+) NS	42,9% (-) NS	54,1%
Raison financière	6,7% (-) NS	14,3% (+) NS	8,1%
Pour trouver un meilleur cadre	6,7% (-) NS	14,3% (+) NS	8,1%
Pour le défi	6,7% (+) NS	0% (-) NS	5,4%
Pour cause de compétition ou de stage	6,7% (+) NS	0% (-) NS	5,4%

5 | Formation et montée en compétences des entraîneurs

5.1 LES FORMATIONS INITIALES : UN DÉFICIT ASSEZ IMPORTANT

5.1.1- des entraîneurs paralympiques moins diplômés que les entraîneurs olympiques

Il était demandé aux entraîneurs de déclarer les diplômes obtenus pendant leur parcours de formation. Deux types de formation apparaissent dominants dans les parcours décrits par les entraîneurs paralympiques :

- le diplôme d'État d'entraîneur sportif Brevet d'État (BE) ou Diplôme d'État (DE) est le plus fréquent dans les parcours décrits. Il concerne presque 70% des entraîneurs,
- le parcours STAPS (licence/master/doctorat) concerne 34,8% des entraîneurs.

Une partie non négligeable des entraîneurs déclare avoir réalisé une formation post baccalauréat non sportive : 6,5% en Brevet de Technicien Supérieur et Diplôme Universitaire Technologique (BTS/DUT) et 10,9% une formation universitaire autre que la filière Sciences et techniques de Activités Physiques et Sportives (STAPS).

Les entraîneurs paralympiques apparaissent beaucoup moins multidiplômés que les entraîneurs olympiques. De façon significative, ils sont peu à détenir le professorat de sport – 15,2% contre 47,1% des entraîneurs olympiques – et également peu à être diplômés d'État – 69,6% contre 94,2% des entraîneurs olympiques –.

Tableau 5.1 : Diplômes et cursus des entraîneurs :

DIPLOME ET CURSUS	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Formation fédérale	22,2% (+) NS	19,6% (-) NS	21,7%
Diplôme d'État (BE/DE)	94,2% (+) ***	69,6% (-) ***	89,4%
dont			
BPJEPS (BE1)	94,2% (+) ***	69,6% (-) ***	89,4%
DEJEPS (BE2)	68,3% (+) ***	45,7% (-) ***	63,8%
DESJEPS (BE3)	12,7% (+) NS	8,7% (-) NS	11,9%
Professorat de sport	47,1% (+) ***	15,2% (-) ***	40,9%
Cursus universitaire	51,9% (+) NS	45,7% (-) NS	50,6%
dont			
Hors STAPS	7,9% (-) NS	10,9% (+) NS	8,5%
STAPS	43,9% (+) NS ⁽¹⁾	34,8% (-) NS	42,1%
DEUG	25,4% (+) NS	15,2% (-) NS	23,4%
Licence	47,1% (+) NS ⁽²⁾	45,7% (-) NS	46,8%
Maitrise	1,9% (+) NS	15,2% (-) NS	18,3%
Master	7,4% (-) NS	1,3% (+) NS	8,5%
CAPEPS	6,9% (+) NS	6,5% (-) NS	6,8%
DESS	1,6% (-) NS	2,2% (+) NS	1,7%
Doctorat	0,5% (+) NS	0% (-) NS	0,4%
Autres diplômes			
ETAPS	0,5% (-) *	4,3% (+) *	1,3%
Professeur des écoles	1,1% (+) NS	0% (-) NS	0,9%
BTS	2,6% (-) NS	4,3% (+) NS	3,0%
DUT	1,6% (-) NS	2,2% (+) NS	1,7%

(1) Se lit : 51,9% d'entraîneurs déclarent avoir fait un cursus universitaire avec 43,9% en STAPS et 7,9% hors STAPS

(2) Se lit : 47,1% des entraîneurs déclarent avoir une licence (STAPS ou autres)

5.1.2- Des entraîneurs paralympiques moins diplômés et présentant des parcours moins variés que les entraîneurs olympiques

Les entraîneurs paralympiques, comme le laissait supposer le point précédent, sont beaucoup moins dotés en diplômes :

- 10,8% n'ont aucun diplôme sportif (contre 2,1% des entraîneurs olympiques),
- 60,7% ont un seul diplôme, contre 37,5% des entraîneurs olympiques

Et inversement :

- seulement 28,3% d'entre eux détiennent au moins deux diplômes contre 60,4% des entraîneurs olympiques.
- et seulement 2,2% déclarent trois diplômes contre 27% pour les olympiques.

Les entraîneurs paralympiques se distinguent des entraîneurs olympiques par des parcours de formation beaucoup moins variés.

Tableau 5.2 : Quel est le parcours des entraîneurs en termes de filière de formation ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Triple parcours : Professorat + STAPS + BE	27% (+) ***	2,2% (-) ***	22,1%
Double parcours : STAPS + BE	13,8% (-) NS	15,2% (+) NS	14,0%
Double parcours : Professorat + BE	16,4% (+) NS	8,7% (-) NS	14,9%
Double parcours : Professorat + STAPS	3,2% (+) NS	2,2% (-) NS	3,0%
Simple parcours : STAPS	0% (-) ***	15,2% (+) ***	3,0%
Simple parcours : BE	37% (-) NS	43,5% (+) NS	38,3%
Simple parcours : Professorat	0,5% (-) NS	2,2% (+) NS	0,9%
Aucune	2,1% (-) **	10,8% (+) **	3,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

5.1.3- Les diplômes d'Etat BE/DE : les formations les plus appréciées par les entraîneurs.

Nous avons demandé aux entraîneurs quel était parmi les formations qu'ils avaient suivies celle qui leur avait le plus apporté. Les réponses montrent une différence forte entre les entraîneurs paralympiques et olympiques. De loin, avec un taux de satisfaction de 70,6% (parmi les 69.6% d'entraîneurs paralympiques ayant réalisé un BP/DE/DESJEPS), la formation BP/DE/DESJEPS apparaît chez les entraîneurs paralympiques comme celle qui leur a le plus apporté. À l'inverse seulement 14% sont satisfaits du professorat de sport contre 45% des olympiques.

Chez les entraîneurs olympiques les trois cursus ont un niveau de satisfaction à peu près équivalent.

Par ailleurs, les formations fédérales revêtent un taux de satisfaction plus important que le professorat de sport. 30% des entraîneurs l'ayant réalisé estiment que c'est la formation la plus importante.

Tableau 5.4 : Parmi les entraîneurs ayant suivi une formation, part de ceux estimant que cette formation est celle qui leur a apporté le plus ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Professorat de sport	45,7% (+) NS	14,3% (-) NS	43,4%
BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS	42,1% (-) ***	70,6% (+) ***	46,7%
Cursus STAPS	39,8% (+) NS ⁽¹⁾	31,3% (-) NS	38,4%
Formation fédérale	27,9% (-) NS	30% (+) NS	28,3%

(1) Se lit : parmi les entraîneurs olympiques ayant suivi une formation STAPS, 40% estiment que cette formation a été celle qui leur a le plus apporté.

5.1.4- Des entraîneurs paralympiques mieux diplômés que la population française du même âge.

Les entraîneurs paralympiques sont aussi diplômés que les entraîneurs olympiques lorsque les diplômes sportifs ne sont pas pris en compte. En effet le taux important d'entraîneurs titulaires du professorat (équivalent bac +5) augmente fortement la part des entraîneurs déclarant un niveau bac +5. Si l'on exclue donc les diplômes sportifs, les entraîneurs paralympiques apparaissent comme les entraîneurs olympiques plus diplômés que la population générale française.

Tableau 5.5 - Plus haut niveau de diplôme (diplômes sportifs pris en compte).

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Bac+8	0,5% (+) NS	0% (-) NS	0,4%
Bac+5	57,1% (+) ***	28,3% (-) ***	51,5%
Bac+4	4,8% (-) *	13% (+) *	6,4%
Bac+3	3,7% (-) ***	17,4% (+) ***	6,4%
Bac+2	22,8% (+) NS	17,4% (-) NS	21,7%
Bac	9,5% (-) **	21,7% (+) **	11,9%
Inférieur au Bac	0,5% (+) NS	0% (-) NS	0,4%
Aucun diplôme	1,1% (-) NS	2,2% (+) NS	1,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 5.6 : Plus haut niveau de diplôme (diplômes sportifs non pris en compte : professorat de sport, BE, etc.)

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Bac+8	0,5% (+) NS	0% (-) NS	0,4%
Bac+5	16,9% (-) NS	19,6% (+) NS	17,5%
Bac+4	9,5% (+) NS	8,7% (-) NS	9,4%
Bac+3	20,6% (+) NS	17,4% (-) NS	20,0%
Bac+2	9% (+) NS	6,5% (-) NS	8,5%
Bac	11,7% (-) NS	15,2% (+) NS	12,3%
Inférieur au Bac	6,4% (+) NS	6,5% (+) NS	6,4%
Aucun diplôme	25,4% (-) NS	26,1% (+) NS	25,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 5.7: Diplôme le plus élevé selon l'âge et le sexe en 2017 pour les français âgés de 25 à 64 ans

	35-44 ans	45-54 ans	Ensemble des 25-64 ans
Sans diplôme, CEP, brevet des collèges	15,9%	22,9%	21,6%
CAP, BEP	19,6%	31,1%	25,2%
Baccalauréat	20,6%	15,0%	17,7%
Bac + 2	18,2%	13,9%	14,2%
Diplôme supérieur à bac + 2	25,4% ⁽¹⁾	16,8%	20,9%
Non déterminé	0,3%	0,3%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Part de bacheliers ou plus	64,2%	45,7%	52,8%
Part de diplômés du supérieur	43,6%	30,7%	35,1%

(1) Lecture : en 2017, 25,4 % des hommes âgés de 35 à 44 ans ont un diplôme supérieur à bac + 2.

Depuis 2014, le champ de l'Enquête Emploi en Continu est étendu à la Réunion, la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique.

Les résultats sont donc à partir de cette date au niveau France hors Mayotte.

Champ : France métropolitaine en 2007 et 2012 et France hors Mayotte en 2017, population des ménages, personnes de 25 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

5.2 FORMATION CONTINUE ET MONTÉE EN COMPÉTENCES

5.2.1- Une participation faible à des formations autres que la formation initiale

Les entraîneurs paralympiques, comme les entraîneurs olympiques, disent rarement participer à d'autres types de situations ou événements formateurs que la formation initiale : colloques et séminaires fédéraux, entretiens de l'INSEP, colloques universitaires ou autres formations. 23,9% n'en réalisent jamais et parmi ceux qui déclarent en réaliser presque la moitié en font rarement (moins d'une par an). Finalement seulement 16,2% (des 81,3% déclarant se former, donc à peine 13% de l'ensemble des entraîneurs) d'entre eux disent avoir un rythme de plusieurs formations par an.

Tableau 5.8 : En dehors des diplômes cités, depuis le début de votre carrière, avez-vous suivi d'autres types de formations ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	81,3% (+) NS	76,1% (-) NS	80,30%
Non	18,7% (-) NS	23,9% (+) NS	19,70%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Tableau 5.9 : Si oui, en moyenne, vous suivez une formation de ce type :

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Plusieurs fois par an	18% (+) NS	16,2% (-) NS	17,7%
Tous les ans	33,6% (+) NS	29,75% (-) NS	32,8%
Tous les deux ans	18% (-) NS	29,75% (+) NS	20,2%
Plus rarement	30,4% (+) NS	24,3% (-) NS	29,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

5.2.2- Une montée en compétences permanente basée principalement sur l'échange

Si la plupart des entraîneurs paralympiques déclarent peu participer à des formations institutionnalisées, tous disent avoir des pratiques qui leur permettent de continuer de monter en compétences durant leur carrière. On retrouve la même tendance chez les entraîneurs olympiques. La majorité des entraîneurs s'enrichit en permanence : ils échangent, ils lisent, ils vont sur internet (tableau 5.11). Parmi ces différents moyens d'enrichissement, les échanges (en priorité avec d'autres entraîneurs) apparaissent privilégiés (tableau 5.12). Presque la moitié (44%) des entraîneurs déclarent privilégier les échanges avec les autres entraîneurs pour monter en compétences, 14,6% les échanges avec des spécialistes et 31,7% avec les scientifiques. Au total 65,9% des entraîneurs déclarent privilégier au moins l'un des modes d'échanges pour enrichir leurs compétences. Pourtant, même si les taux sont importants, comparativement aux entraîneurs olympiques, les entraîneurs paralympiques mobilisent beaucoup moins les échanges avec les entraîneurs et les spécialistes. Internet apparaît comme une voie de montée en compétence également fortement privilégiée chez 22% des entraîneurs.

Tableau 5.10 : Utilisez-vous d'autres supports ou moyens pour enrichir vos compétences ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	100% (-)	100% (-)	100,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 5.11 : Quels moyens utilisez-vous pour enrichir vos compétences (plusieurs réponses possibles) ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Lecture	76,1% (+) NS	69,6% (-) NS	74,8%
Internet	85,1% (-) NS	91,3% (+) NS	86,3%
Séminaire de travail	42% (+) NS	39,1% (-) NS	41,5%
Échanges avec des entraîneurs	94,1% (+) NS	93,5% (-) NS	94,0%
Échanges avec des scientifiques	53,2% (+) ***	30,4% (-) ***	48,7%
Échanges avec d'autres spécialistes	71,3% (+) *	58,7% (-) *	68,8%
Stages	1,6% (+) NS	0% (-) NS	1,3%

Tableau 5.12 : Quel est (sont) votre (vos) moyen(s) privilégié(s) pour enrichir vos compétences (plusieurs réponses possibles) ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Lecture	11,4% (+) NS	4,9% (-) NS	10,1%
Internet	21% (-) NS	22% (+) NS	21,2%
Séminaire de travail	2,4% (+) NS	0% (-) NS	1,9%
Les échanges ⁽¹⁾	69,5% (+) NS	65,9% (-) NS	68,8%
Les échanges avec les entraîneurs	61,9% (+) **	43,9% (-) **	58,2%
Les échanges avec les spécialistes (scientifiques exclus)	30,6% (+) **	14,6% (-) **	27,4%
Les échanges avec les scientifiques	27,5% (-) NS	31,7% (+) NS	28,4%
La vidéo	3,6% (-) **	12,2% (+) **	5,3%
Autres	5,4% (+) NS	2,4% (-) NS	4,8%

(1) Nous avons regroupé dans cette catégories l'ensemble des entraîneurs qui avait déclaré les échanges (c'est-à-dire les trois lignes suivantes avec les entraîneurs, les spécialistes et les scientifiques) comme un moyen privilégié pour enrichir

5.2.3- Préparation mentale, préparation physique et management : des besoins forts en formation.

Comme dans le cas des entraîneurs olympiques, presque la totalité des entraîneurs paralympiques déclarent avoir des besoins en formation. Quand on leur demande de préciser les domaines dans lesquels ils souhaitent s'enrichir, plusieurs thèmes ressortent. Parmi eux la préparation mentale (32,5%) apparaît de loin comme le domaine le plus cité suivie ensuite dans une moindre mesure par la préparation physique (17,5%), le management (15%), l'accompagnement coaching et l'analyse vidéo. Comparativement aux entraîneurs olympiques, le management est une demande beaucoup moins importante. A l'inverse les besoins en analyse vidéo ressortent fortement chez les paralympiques.

Tableau 5.13 : Y a-t-il un ou des domaines dans lesquels vous souhaiteriez prioritairement enrichir vos compétences ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	87,1% (-) NS	90,9% (+) NS	87,8%
Non	12,9% (+) NS	9,1% (-) NS	12,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 5.14 : Quels sont les domaines de formation souhaités ? (question ouverte et recodée en thématiques)

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Préparation mentale et psychologique	37,9 % (+) NS	32,5 % (-) NS	36,8%
Management	30,4 % (+) *	15 % (-) *	27,4%
Accompagnement et coaching	12,4 % (+) NS	10 % (-) NS	11,9%
Préparation physique	10,6 % (-) NS	17,5 % (+) NS	11,9%
Langues étrangères (en général, sauf anglais)	10,6 % (+) NS	2,5 % (-) NS	9,0%
Anglais	8,7 % (+) NS	2,5 % (-) NS	7,5%
Informatique	3,7 % (+) NS	0 % (-) NS	3,0%
Physiologie	3,7 % (+) NS	0 % (-) NS	3,0%
Communication	3,1 % (+) NS	0 % (-) NS	2,5%
Analyse vidéo	1,2 % (-) *	7,5 % (+) *	2,5%

Un peu plus de 80% des entraîneurs envisagent de se former dans ces domaines (Tableau 5.15). Au regard de la proportion d'entraîneurs déclarant se former, il serait intéressant de mesurer le nombre d'entraîneurs qui a posteriori se formeront dans les domaines qu'ils avaient envisagés et de connaître les raisons pour lesquelles ils ne se sont pas formés. Concernant les 16,7% d'entraîneurs n'envisageant pas de se former, une grande majorité évoquent le manque de temps (Tableau 5.16).

Tableau 5.15 : Envisagez-vous de vous former dans ces domaines ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	82,8% (-) NS	83,3% (+) NS	82,9%
Non	17,2% (+) NS	16,7% (-) NS	17,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 5.16 : Pour quelle(s) raison(s) n'envisagez-vous pas de vous former (plusieurs réponses possibles) ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Pas le temps	83,3% (+) NS	66,7% (-) NS	80,0%
Pas les moyens	8,3% (-) NS	16,7% (+) NS	10,0%
Autres	8,3% (-) NS	33,3% (+) NS	13,3%

5.2.4- Une formation des entraîneurs jugée peu adaptée par la moitié des entraîneurs paralympiques

La moitié des entraîneurs olympiques et paralympiques estime leur formation (peu) adaptée.

Tableau 5.17 : Aujourd'hui, diriez-vous que la formation des entraîneurs est :

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Très adaptée	2,7% (-) NS	6,7% (+) NS	3,5%
Adaptée	48,4% (+) NS	42,2% (-) NS	47,2%
Peu adaptée	41,4% (-) NS	44,4% (+) NS	42,0%
Pas du tout adaptée	7,5% (+) NS	6,7% (-) NS	7,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Adaptée	51,1% (+) NS	48,9% (-) NS	50,6%
Pas ou peu adaptée	48,9% (-) NS	51,1% (+) NS	49,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

5.2.5- Pourquoi la formation des entraîneurs est jugée peu adaptée ou pas du tout adaptée ?

22 entraîneurs se sont exprimés. L'analyse de leur discours laisse émerger deux thématiques principales. La première est liée à la spécificité du paralympisme : inadaptation des formations au contexte spécifique de la performance sportive paralympique (11 sur 22)

La seconde est liée à l'inadaptation des formations au contexte spécifique de la haute performance sportive (9 sur 22) avec deux problèmes majeurs : un décalage entre les exigences de la haute performance et les formations proposées et le problème du temps et du timing de ces formations. On retrouve dans cette deuxième thématique les mêmes constats que ceux des entraîneurs olympiques.

Ces raisons (notamment sur le manque de prise en compte dans les formations des spécificités du paralympisme) sont à analyser dans la perspective des faibles niveaux de satisfaction des formations professorat de sport et fortes satisfaction des formations BE/DE (5.1.3- Les BP/DE/DES : les formations les plus appréciées par les entraîneurs).

5.2.6- Être entraîneur et continuer à se former : une situation difficile mais pas impossible

Au regard de ce contexte, les entraîneurs paralympiques, comme les entraîneurs olympiques, soulignent majoritairement que continuer à se former est difficile (mais pas impossible).

Tableau 5.18 : Diriez-vous que continuer à se former quand on est entraîneur de haut niveau est :

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Facile	20,9% (+) NS	19,6% (-) NS	20,6%
Difficile	77,5% (-) NS	80,4% (+) NS	78,1%
Impossible	1,6% (+) NS	0% (-) NS	1,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Facile	20,9% (+) NS	19,6% (-) NS	20,6%
Difficile / impossible	79,1% (-) NS	80,4% (+) NS	79,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Le manque de temps et l'inadaptation des formations : les principaux freins à la formation des entraîneurs paralympiques.

Comme pour les entraîneurs olympiques, le manque de temps apparaît comme le principal frein à la formation des entraîneurs paralympiques. Par contre concernant les entraîneurs paralympiques, un deuxième frein est souligné : celui de l'inadaptation des formations aux spécificités du paralympisme.

Tableau 5.19 : Vous avez répondu que continuer à se former en étant entraîneur est difficile ou impossible. Pourriez-vous en préciser la ou les raison(s) ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Pas le temps	95,2% (+) ***	78,4% (-) ***	91,8%
Pas les moyens	4,1% (-) NS	8,1% (+) NS	4,9%
Formations inadéquates ou inadaptées	7,5% (-) ***	24,3% (+) ***	10,9%
Autres	1,4% (-) NS	2,7% (+) NS	1,6%

6 | L'exercice du métier d'entraîneur

6.1

LES TÂCHES PRIORITAIRES : ENTRAÎNEMENT, PLANIFICATION, ENCADREMENT DES STAGES ET COMPÉTITIONS, MANAGEMENT

Dans le questionnaire, une question portait sur les tâches inhérentes au métier d'entraîneur. Les entraîneurs devaient dire si ces tâches étaient prioritaires, secondaires voire inexistantes. L'analyse des résultats montre que les tâches liées au cœur de métier (entraînement, stages, compétition) sont prioritaires. Toutefois, le management d'une équipe de spécialistes (préparation physique, mentale, nutritionniste) occupe également une place non négligeable dans les priorités de certains entraîneurs. Certes presque un quart d'entre eux (contre seulement 4% des entraîneurs olympiques) indiquent ne pas être concerné par cette dimension, mais 41,3% la déclarent prioritaire (contre 54,6% des olympiques). Il faut voir ici peut être le début d'une évolution du métier qui impacte déjà fortement les entraîneurs olympiques et qui a engendré une transformation profonde de leur métier.

Les tâches prioritaires :

- L'entraînement, la préparation/planification des entraînements et l'encadrement des stages et compétitions constituent les trois activités définies par la quasi-totalité des entraîneurs comme prioritaires lorsqu'ils décrivent les tâches liées à leur métier.
- Le management d'équipe (gestion des intervenants : préparateurs et autres spécialistes) apparaît comme une dimension du métier, certes pas aussi importante que les trois premières, mais bien ancrée dans le paysage des tâches à réaliser (même si elle reste moins présente que pour les entraîneurs olympiques). Presque la moitié des entraîneurs (41,3%) estime que c'est une tâche prioritaire. Par contre 24% la décrivent comme inexistante.

Les tâches secondaires :

- Les tâches administratives et le développement des compétences (formation, échanges, etc.) sont qualifiés de secondaires par les entraîneurs. Seulement 9% des entraîneurs les déclarent inexistantes.

Tableau 6.1 : Quelles sont les principales tâches que vous effectuez dans votre travail ?

	Entraîneurs olympiques			Entraîneurs paralympiques			Total		
	Prioritaire	Secondaire	Inexistante	Prioritaire	Secondaire	Inexistante	Prioritaire	Secondaire	Inexistante
Entraînement avec les sportifs	89,3% (+) NS	8% (-) **	2,7% (+) NS	80,4% (-) NS	19,6% (+) **	0% (-) NS	87,60%	10,30%	2,10%
Encadrement des stages et compétitions	88,2% (+) NS	9,6% (-) NS	2,2% (+) NS	82,6% (-) NS	17,4% (+) NS	0% (-) NS	87,10%	11,20%	1,70%
Préparation et planification des entraînements	88,1% (-) NS	8,1% (-) NS	3,8% (+) NS	89,1% (+) NS	10,9% (+) NS	0% (-) NS	88,30%	8,70%	3,00%
Management (gestion des intervenants : préparateurs et autres spécialistes)	54,6% (+) NS	41% (+) NS	4,4% (-) ***	41,3% (-) NS	34,8% (-) NS	23,9% (+) ***	52,00%	39,70%	8,30%
Travail administratif	24,8% (-) NS	68% (+) NS	7,2% (-) NS	26,1% (+) NS	65,2% (-) NS	8,7% (+) NS	25,10%	67,40%	7,50%
Développement de mes compétences (formations, échanges, autres)	24,7% (-) NS	64,9% (+) NS	10,4% (+) NS	28,3% (+) NS	63% (-) NS	8,7% (-) NS	25,40%	64,50%	10,10%
Logistique (recherche de financement, problèmes matériels...)	19,9% (-) NS	57,5% (-) NS	22,6% (+) NS	28,3% (+) NS	58,7% (+) NS	13% (-) NS	21,60%	57,70%	20,70%
Former d'autres personnes	16,6% (+) NS	56,3% (-) NS	27,1% (+) NS	13% (-) NS	63% (+) NS	24% (-) NS	15,90%	57,70%	26,40%
Suivi social ou scolaire des sportifs	18,4% (-) NS	52% (+) NS	29,6% (-) NS	23,9% (+) NS	43,5% (-) NS	32,6% (+) NS	19,60%	50,20%	30,20%

6.2 LES DIFFÉRENTES MISSIONS DE L'ENTRAÎNEUR

6.2.1- La préparation physique : une activité encore parfois absente du dispositif de préparation

Si la préparation physique est quasiment généralisée pour les entraîneurs olympiques, elle reste à développer dans le paralympisme. Parmi les entraîneurs (80%) qui prennent en charge partiellement ou pas du tout la préparation physique, seulement la moitié fait appel à un préparateur physique. On peut donc s'interroger sur la préparation physique des sportifs paralympiques. En effet, la quasi-totalité des entraîneurs olympiques la délèguent lorsqu'ils ne la prennent pas en charge eux-mêmes.

Tableau 6.2 : Prenez-vous en charge la préparation physique des sportifs que vous entraînez ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Totalement	24,5% (+) NS	19,6% (-) NS	23,5%
Partiellement	50% (-) NS	52,2% (+) NS	50,4%
Non	25,5% (-) NS	28,2% (+) NS	26,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 6.3 : Lorsque vous ne prenez pas en charge la (totalité de la) préparation physique, faites-vous appel à un préparateur physique ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	86,9% (+) ***	52,8% (-) ***	79,8%
Non	13,1% (-) ***	47,2% (+) ***	20,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

6.2.2- La préparation mentale : une compétence presque systématiquement proposée et jugée importante par les entraîneurs

La préparation mentale, au même titre que la préparation physique, est ancrée dans les représentations des entraîneurs paralympiques. 35% la présentent comme indispensable et 45% comme importante (tableau 6.6). Au final, seulement 20% doutent de son intérêt. Cette position est à peu près similaire à celle des entraîneurs olympiques. Par contre la réalité de sa mise en œuvre est toute autre et rejoint les constats du rapport sur les sportifs ayant participé aux Jeux paralympiques de Rio (Burlot et al., 2018).

En effet, si les entraîneurs paralympiques sont majoritairement persuadés de l'intérêt de la préparation mentale, il n'en demeure pas moins qu'elle est significativement peu mise en œuvre en comparaison de ce que l'on observe chez les entraîneurs olympiques. Seulement 65% d'entre eux proposent d'avoir recours à un préparateur mental alors qu'ils sont 86% chez les olympiques (tableau 6.4).

Parmi ceux qui ne proposent pas ce recours à un préparateur mental, ce n'est pas tant qu'ils estiment que ce n'est pas un besoin (seulement 13%) mais plutôt que cela ne fait pas partie de leurs priorités (53%, tableau 6.5). L'enquête auprès des sportifs paralympiques sélectionnés aux Jeux de Rio (Burlot et al., 2018) avait mis en évidence le fait que le dispositif paralympique en était au début de sa professionnalisation et que leurs attentes étaient parfois simplement de pouvoir atteindre un volume d'entraînement suffisant pour espérer progresser. Dans ces conditions, la question de la préparation mentale peut ne pas être une priorité malgré la reconnaissance de son importance.

Tableau 6.4 : Proposez-vous à vos sportifs d'avoir recours à un préparateur mental ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	86,1% (+) ***	65,2% (-) ***	82,0%
Non	13,9% (-) ***	34,8% (+) ***	18,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 6.5 : Pour quelle(s) raison(s) ne proposez-vous pas à vos sportifs d'avoir recours à un préparateur mental ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Ce n'est pas un besoin	20% (+) NS	13,3% (-) NS	17,5%
Ce n'est pas une priorité	0% (-) ***	53,3% (+) ***	20,0%
Manque de moyens	12% (-) NS	20% (+) NS	15,0%
Déjà pris en charge ou intégré à l'entraînement	24% (+) *	0% (-) *	15,0%
C'est du cas par cas (démarche individuelle)	24% (+) NS	6,7% (-) NS	17,5%
Difficile de trouver une personne compétente dans ce domaine	20% (+) NS	6,7% (-) NS	15,0%
Ce n'est pas adapté au handicap	0% (-) NS	13,3% (+) NS	5,0%

Tableau 6.6 : Pensez-vous que la préparation mentale soit :

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Indispensable	27,7% (-) NS	34,8% (+) NS	29,0%
Importante	42,5% (-) NS	45,6% (+) NS	43,2%
Ça dépend	28,2% (+) NS	17,4% (-) NS	26,1%
Peu importante	1,6% (+) NS	0% (-) NS	1,3%
Inutile	0% (-) NS	2,2% (+) NS	0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

6.2.3- La récupération : une pratique peu répandue

Les techniques de récupérations sont beaucoup moins mobilisées par les entraîneurs paralympiques que par les entraîneurs olympiques. Ce résultat rejoint ceux récoltés dans le cadre de l'enquête réalisée auprès des sportifs paralympiques sélectionnés pour les Jeux de Rio (Burlot et al., 2018). De façon significative les recours aux techniques de récupération par le froid (seulement 33% des paralympiques contre 79% des olympiques), par les massages (82% contre 93%) ou autres (50% contre 74%) sont beaucoup moins mises en œuvre. Ce constat va toujours dans le sens d'une professionnalisation en cours du dispositif d'encadrement du paralympisme. Comme nous l'avons signalé à propos de la préparation mentale, face à d'autres préoccupations, la récupération n'est sans doute pas une priorité du point de vue des entraîneurs dans les améliorations à apporter au système.

Tableau 6.7 : Organisez-vous des séances de récupération pour vos sportifs (plusieurs réponses possibles) ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Par le froid	79,8% (+) ***	33,3% (-) ***	70,7%
Par les massages	93,4% (+) **	82,2% (-) **	91,2%
Autres	74,8% (+) **	50% (-) **	70,7%

Tableau 6.8 : [Parmi les entraîneurs ayant évoqués d'autres moyens de récupération] Les autres séances de récupérations utilisées par les entraîneurs sont :

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Récupération active	32,9% (+) NS	16,7% (-) NS	30,8%
Balnéothérapie/sauna/thalasso	15,2% (+) NS	8,3% (-) NS	14,3%
Étirements/stretching	25,3% (-) NS	33,3% (+) NS	26,4%
Kinésithérapie/Ostéopathie/Chiropraxie	11,4% (+) NS	8,3% (-) NS	11,0%
Électrostimulation	7,6% (-) NS	8,3% (+) NS	7,7%
Nutrition (alimentation/hydratation)	7,6% (+) NS	0% (-) NS	6,6%
Relaxation (yoga/méditation/sophrologie)	24,1% (-) NS	41,7% (+) NS	26,4%
Sommeil, repos total	12,7% (-) *	33,3% (+) *	15,4%
Bas de contention, chaussettes, rouleau de compression	6,3% (+) NS	0% (-) NS	5,5%

6.2.4- Le recours à la vidéo : une pratique répandue mais selon quel niveau d'utilisation

Le recours à la vidéo est très important : presque la totalité des entraîneurs paralympiques (86,7%) déclarent avoir recours à la vidéo dans le cadre de leurs entraînements. Par contre l'absence de questions quant à la fréquence d'utilisation ne permet pas d'en connaître la mobilisation. Aucune différence significative n'est constatée avec les entraîneurs olympiques.

Tableau 6.9 : Avez-vous recours à la vidéo dans le cadre de vos entraînements ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	92,5% (+) NS	86,7% (-) NS	91,4%
Non	7,5% (-) NS	13,3% (+) NS	8,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

6.2.5- Le recueil de données informatisées. Une pratique répandue mais soumise à trois freins importants : les compétences humaines, le temps et l'inadaptation des processus.

Même si presque la moitié des entraîneurs paralympiques déclarent recueillir des données informatisées au cours des compétitions et des entraînements, il n'en reste pas moins que cette pratique reste significativement inférieure à celle des entraîneurs olympiques².

Une question ouverte était ensuite posée aux entraîneurs ne mettant pas en place de recueil informatisé de données pour en connaître les raisons. Le principal frein indiqué par les entraîneurs converge autour de la question de l'insuffisance des moyens matériels, humains et financiers (la difficulté de recruter des personnes compétentes pour traiter les données) mis en œuvre et du manque de temps (analyse et utilisation chronophages). Notons qu'aucun des entraîneurs paralympiques ne présente ce type de recueil comme une action inutile.

Tableau 6.10 : Recueillez-vous des données informatisées durant les compétitions et les entraînements ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	65,9% (+) **	47,8% (-) **	62,3%
Non	44,1% (-) NS	52,2% (+) NS	37,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 6.11 : [Parmi les entraîneurs ne recueillant pas de données informatisées] Pour quelle(s) raison(s) n'en recueillez-vous pas ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Manque de moyens financiers	3,4% (-) **	33,3% (+) **	12,2%
Manque de personnes compétentes en charge de ce domaine	31% (-) NS	33,3% (+) NS	31,7%
Manque de temps	27,6% (+) NS	25% (-) NS	26,8%
Manque de matériel	17,2% (-) NS	25% (+) NS	19,5%
Ce n'est pas adapté (*)	31% (+) NS	16,7% (-) NS	26,8%
Ce n'est pas une nécessité	20,7% (+) NS	0% (-) NS	14,6%

(*) Se lit : Parmi les entraîneurs ne recueillant pas de données informatisées, "Ce n'est pas adapté" est une raison évoquée dans 31% des cas par les entraîneurs olympiques et dans 16,7% des cas par les entraîneurs paralympiques.

6.2.6- Des entraîneurs qui innove

Presque la moitié des entraîneurs paralympiques déclarent avoir mis en place des innovations au cours des dernières années. Parmi ces innovations :

- un peu moins de 40% portent sur l'efficacité des entraînements,
- presque 20% sur des éléments pouvant aider à l'individualisation du travail des sportifs,
- et 14,3% sur la performance du matériel.

² Le questionnaire montre encore une fois des limites quant à la fréquence de ce type de recueil et aux conditions d'utilisation. Est-ce une action systématisée ou est-elle ponctuelle ? Quels types d'informations sont recueillies ? Si on ne peut donc pas mesurer le réel taux de mobilisation de ce type d'accompagnement (sa fréquence de mise en œuvre) ni même le type de recueil réalisé, on peut au moins en conclure que la pratique commence à se diffuser auprès des entraîneurs.

Tableau 6.12 : Avez-vous mis en place des innovations spécifiques au cours des dernières années ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	47,8% (+) NS	47,7% (-) NS	47,8%
Non	52,2% (-) NS	52,3% (+) NS	52,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 6.13 : Qu'avez-vous cherché à améliorer avec ces innovations (plusieurs réponses possibles) ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
L'efficacité des entraînements	49,4% (+) NS	38,1% (-) NS	47,2%
Le processus d'individualisation	29,4% (+) NS	19% (-) NS	27,4%
La performance du matériel	16,5% (+) NS	14,3% (-) NS	16,0%
La préparation à la compétition	17,6% (+) NS	4,8% (-) NS	15,1%
La motivation des sportifs	2,4% (+) NS	0% (-) NS	1,9%
Autres	22,4% (-) NS	38,1% (+) NS	25,5%

6.2.7- Le recours à des spécialistes (préparateurs) du matériel et à des spécialistes des postures corporelles : les ressources principalement mobilisées

Sur la question du recours à d'autres types de ressources dans le cadre de la préparation des sportif, aucune différence n'apparaît entre les entraîneurs olympiques et paralympiques.

Les ressources les plus mobilisées par les entraîneurs paralympiques concernent la préparation du matériel (notamment le matériel lié au paralympique) et la question des postures corporelles.

Tableau 6.14 : En dehors des spécialités précédemment citées, dans le cadre de la préparation de vos sportifs, avez-vous recours à d'autres ressources ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	47,8% (+) NS	44,4% (-) NS	47,1%
Non	52,2% (-) NS	55,6% (+) NS	52,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 6.14bis : Si oui lesquelles ?

	Effectifs	%
Spécialistes et préparateurs de matériel (fauteuil, prothèse ...)	9	45%
Ergothérapeutes, Spécialistes de la posture	6	35%
Physiologiste	1	5%
Logistique handisport	1	5%
Médecin spécialiste du handicap	2	10%
Nutrition	1	5%

6.2.8- Le management de l'équipe : une charge de travail qui touche peu les entraîneurs paralympiques

Les entraîneurs paralympiques gèrent beaucoup moins la coordination des différents spécialistes que les entraîneurs olympiques. 34,8% disent ne pas du tout la gérer contre à peine 5% des entraîneurs olympiques. Seulement 23,9% gèrent totalement cette coordination contre 46% chez les entraîneurs olympiques. Ce constat s'explique par le niveau de professionnalisation du sport paralympique dont les dispositifs ne sont pas aujourd'hui aussi étoffés que dans le sport olympique. Néanmoins concernant les entraîneurs qui déclarent gérer tout ou partie de cette coordination, une partie (43,3%) la juge sans grande conséquence sur leur travail et une autre (53,3%) la trouve importante. Par ailleurs personne ne la définit comme « peu importante ».

Tableau 6.15 : Gérez-vous la coordination des différents spécialistes qui interviennent auprès de vos sportifs ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Totalement	46% (+) ***	23,9% (-) ***	41,6%
En partie	48,7% (+) NS	41,3% (-) NS	47,2%
Pas du tout	5,3% (-) ***	34,8% (+) ***	11,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 6.16 : Si vous gérez tout ou partie de cette coordination (celle des spécialistes), quelle est votre perception de cette charge de travail ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Très peu importante	1,7% (+) NS	0% (-) NS	1,5%
Peu importante	4% (+) NS	0% (-) NS	3,4%
Normale	44,3% (+) NS	43,3% (-) NS	44,1%
Importante	42,5% (-) NS	53,3% (+) NS	44,1%
Trop importante	7,5% (+) NS	3,3% (-) NS	6,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

6.2.9- Le professionnalisation de l'équipe d'encadrement comme une amélioration majeure à apporter au dispositif

À la question ouverte – « dans l'idéal, si vous en aviez la possibilité, quelles améliorations apporteriez-vous à ce dispositif d'encadrement de la performance ? » – les entraîneurs ont largement répondu : 38 sur 46 entraîneurs paralympiques se sont exprimés sur cette question. L'analyse de leurs réponses met en évidence deux thématiques centrales.

1. L'augmentation des ressources humaines et financières

L'augmentation des moyens humains constitue la principale amélioration que les entraîneurs paralympiques apporteraient au dispositif d'encadrement de la performance, comme le dit cet entraîneur : « **Renforcer l'équipe d'encadrement** ». Presqu'un tiers des entraîneurs proposent cette réponse (13 entraîneurs), suivie ensuite de l'augmentation des ressources financières (7).

Ces deux besoins sont très liés et renvoient généralement à une motivation centrale : pour la grande majorité des entraîneurs, il s'agit d'étoffer le dispositif d'encadrement.

Ensuite, de façon moins prononcée, quelques entraîneurs voudraient l'aide de spécialistes dans des domaines précis (préparation mentale et physique, kinésithérapie, etc.) : « **Des moyens financiers pour que chaque athlète de haut niveau ne soit pas limité dans ce qu'il met en place pour être au top de sa pratique (physio, stage, ostéo, massage, micronutrition etc.)** ». Enfin deux entraîneurs revendiquent des ressources pour alléger le travail administratif et l'encadrement logistique qui semblent pesant : « **un secrétariat ou logisticien** ».

2. La volonté de devenir professionnels de leur activité

La seconde thématique porte sur la professionnalisation de leur activité (10). De nombreux entraîneurs souhaiteraient être rémunérés pour le travail qu'ils réalisent et pouvoir s'y consacrer totalement : « **la première amélioration serait qu'entraîneur devienne mon métier, après je pourrais voir ce qu'il faudrait améliorer au bout de quelques temps de pratique** », « **Être à 100% de mon temps de travail sur la préparation et l'accompagnement des sportifs** ». Quelques entraîneurs émettent également le souhait d'être accompagnés et formés

6.3 LES CHANGEMENTS RÉCENTS CONCERNANT LE MÉTIER D'ENTRAÎNEUR

Densification des calendriers, importance prise par l'argent et évolution technologique : les trois changements les plus importants auxquels sont confrontés les entraîneurs.

Selon les entraîneurs, la densification des calendriers (39%), l'importance prise par l'argent (39%) et l'évolution technologique (34%) sont les changements qui ont le plus marqué leur métier durant les dernières années. Ensuite, ces derniers avancent les exigences des élus (30%), le poids de la hiérarchie (25%) et la multiplication des spécialistes (27%).

L'importance de l'argent et le changement de mentalité des sportifs : les changements les plus difficiles à gérer.

Parmi ces changements, quatre sont qualifiés de « difficiles à gérer » par les entraîneurs : l'importance prise par l'argent (30,4%), les changements liés à la mentalité des athlètes (18,2%), la densification des calendriers (12,1%) et la gestion des spécialistes (12,1%).

Entre les entraîneurs olympiques et paralympiques, quelques différences sont relevées : l'importance prise par l'argent et la gestion des spécialistes semblent beaucoup plus problématiques pour les entraîneurs paralympiques que pour les entraîneurs olympiques. Ces deux dimensions semblent renvoyer à un début de professionnalisation du sport paralympique de haute performance. Certes, la division du travail de l'entraîneur, qui a été accompagnée de l'arrivée dans le dispositif d'encadrement de nombreux spécialistes, n'est pas encore aboutie (Besombes et al., 2018 ; Burlot et al., 2018 ; Joncheray et al., 2018), mais le mouvement est amorcé. Sans doute l'évocation de ces deux problématiques en sont-elles des indicateurs.

Ensuite, la question du changement de mentalité des sportifs confirme les difficultés rencontrées par les entraîneurs olympiques.

Conclusion : l'importance des changements n'est pas synonyme de difficulté pour les entraîneurs.

Si la densification des calendriers (38%) et l'évolution technologique (34%) sont décrits comme les changements les plus importants ayant touché l'environnement de la performance, ils n'apparaissent pas pour autant comme les plus difficile à gérer. À l'inverse, la gestion des spécialistes et les changements de mentalités des sportifs ne sont pas des dimensions qui sont considérées comme ayant le plus changé mais elles apparaissent pourtant comme les plus difficiles à gérer. Seule l'importance prise par l'argent (38%) apparaît à la fois comme l'un des changements ayant le plus affecté le métier des entraîneurs paralympiques et comme l'un des changements les plus difficile à gérer.

Tableau 6.17 : Qu'est-ce qui a le plus changé dans votre métier dans les dernières années ?

	Entraîneurs olympiques			Entraîneurs paralympiques			Total		
	Très important	Important	Peu important	Très important	Important	Peu important	Très important	Important	Peu important
Densification des calendriers	49,7% (+) NS	37,5% (-) NS	12,8% (-) NS	38,6% (-) NS	43,2% (+) NS	18,2% (+) NS	47,6%	38,5%	13,9%
Multiplication des spécialistes	40,3% (+) NS	46,3% (-) NS	13,4% (-) NS	27,3% (-) NS	56,8% (+) NS	15,9% (+) NS	37,8%	48,3%	13,9%
Mentalités des athlètes	37,6% (+) **	47,9% (-) **	14,5% (+) NS	20,4% (-) **	68,2% (+) **	11,4% (-) NS	34,40%	51,7%	13,9%
L'évolution technologique	33% (-) NS	46,8% (+) NS	20,2% (-) NS	34,1% (+) NS	40,9% (-) NS	25% (+) NS	33,2%	45,7%	21,1%
L'argent	29,7% (-) NS	40% (+) NS	30,3% (+) NS	38,65% (+) NS	38,65% (-) NS	22,7% (-) NS	31,5%	39,7%	28,8%
Gestion des spécialistes	30,5% (+) **	49,7% (-) NS	19,8% (-) *	13,9% (-) **	53,5% (+) NS	32,6% (+) *	27,4%	50,4%	22,2%
Exigences des élus	28,7% (-) NS	43,2% (+) NS	28,1% (-) NS	29,6% (+) NS	31,8% (-) NS	38,6% (+) NS	28,8%	41,1%	30,1%
Le poids de la hiérarchie	21,2% (-) NS	40,8% (+) NS	38% (-) NS	25% (+) NS	36,4% (-) NS	38,6% (+) NS	21,9%	39,9%	38,2%
Pression médiatique	10,2% (-) NS	42% (+) NS	47,8% (-) NS	11,4% (+) NS	31,8% (-) NS	56,8% (+) NS	10,4%	40,0%	49,6%

Tableau 6.18 : Parmi ces évolutions, laquelle ou lesquelles sont les plus difficiles à gérer ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
La multiplication des tâches des entraîneurs (emploi du temps surchargé,...)	3,2% (+) NS	3% (-) NS	3,2%
La gestion des spécialistes	2,6% (-) **	12,1% (+) **	4,2%
La multiplication des spécialistes	3,8% (+) NS	3% (-) NS	3,7%
L'évolution technologique	3,2% (+) NS	0% (-) NS	2,6%
L'entourage du sportif (famille, agent,...)	2,6% (-) NS	6,1% (+) NS	3,2%
La pression des médias et leur influence	4,5% (-) NS	6,1% (+) NS	4,8%
L'importance prise par l'argent	14,1% (-) **	30,3% (+) **	16,9%
La densification des calendriers sportifs	16,7% (+) NS	12,1% (-) NS	15,9%
Le poids de la hiérarchie et des élus	24,4% (+) *	9,1% (-) *	21,7%
Changement de mentalité des athlètes	25% (+) NS	18,2% (-) NS	23,8%
Autres	7,7% (-) NS	9,1% (+) NS	7,9%

7 | (In)satisfaction et difficultés dans l'exercice du métier d'entraîneur

7.1 LA DIFFICULTÉ D'ARTICULER LA VIE FAMILIALE ET LA VIE PROFESSIONNELLE

7.1.1- Une charge de travail beaucoup moins importante pour les entraîneurs paralympiques que les entraîneurs olympiques

Pour les entraîneurs olympiques, il ressortait des emplois du temps très chargés auxquels il fallait ajouter des déplacements très nombreux dans le cadre de stages et/ou de compétitions : la moitié des entraîneurs déclarait être absents de leur domicile au moins 120 jours par an (soit un tiers de l'année). Au final, il apparaissait une charge de travail particulièrement élevée.

Pour les entraîneurs paralympiques, la problématique est toute autre : les entraîneurs paralympiques ne sont pas confrontés à une charge de travail aussi chronophage. Certes, le temps de travail journalier n'a pas été interrogé mais le temps de déplacement déclaré est beaucoup moins important que pour les entraîneurs olympiques. 56,8% déclarent avoir été absents de leur domicile moins de 90 jours dans les douze derniers mois contre seulement 26% des entraîneurs olympiques (tableau 7.1). Par contre une grande partie des entraîneurs paralympiques sont bénévoles (cf. tableau 2.10). Pour ces derniers, l'activité d'entraînement n'est donc pas leur (unique) activité professionnelle. Ils doivent donc s'organiser pour faire coexister deux activités. Nous verrons plus loin que la moitié des entraîneurs ont des revenus provenant de leur activité d'entraînement sportif inférieurs au SMIC (cf. tableau 7.10). Pour eux, la problématique est de concilier plusieurs activités professionnelles pour pouvoir exercer l'activité d'entraîneur paralympique.

Tableau 7.1: Durant les 12 derniers mois, combien de jours avez-vous passé en dehors de votre domicile (pour raison de stage ou de compétition) ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Moins de 30 jours	4,4% (-) NS	9,1% (+) NS	5,3%
De 30 à 59 jours	5,5% (-) ***	22,7% (+) ***	8,9%
De 60 à 89 jours	16,6% (-) NS	25% (+) NS	18,2%
De 90 à 119 jours	18,2% (-) NS	20,5% (+) NS	18,7%
De 120 à 149 jours	14,9% (+) NS	6,8% (-) NS	13,3%
De 150 à 179 jours	13,8% (+) *	4,5% (-) *	12,0%
De 180 à 209 jours	17,7% (+) *	6,8% (-) *	15,6%
De 210 à 239 jours	3,9% (+) NS	2,3% (-) NS	3,6%
De 240 à 269 jours	2,2% (-) NS	2,3% (+) NS	2,2%
De 270 à 300 jours	2,8% (+) NS	0% (-) NS	2,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques
Moyenne et Écart type	128,9 (± 62,9) jours	86,4 (± 56,5) jours
Médiane	120	70
Mann-Whitney U ⁽¹⁾ Sig	***	

(1) se lit : le test indique qu'il y a une différence significative concernant le nombre de jours passé en dehors du domicile entre les entraîneurs paralympiques (Mdn=70; rang moyen=75,9) et les entraîneurs olympiques (Mdn=120; rang moyen=122), U=2347,5; p<0,001

7.1.2- Une vie familiale à prendre en compte

Presque tous les entraîneurs paralympiques déclarent être mariés, ou vivre en couple (98%) et les trois quart avoir des enfants (74,9%). Un peu plus de la moitié (59%) déclare avoir au moins deux enfants.

Comparativement aux entraîneurs olympiques, les entraîneurs paralympiques sont plus nombreux à ne pas avoir d'enfants. Plus d'un quart des entraîneurs sont sans enfant contre seulement 13% des entraîneurs olympiques.

Tableau 7.2 : Votre situation familiale actuelle :

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Marié(e) ou en concubinage	89,4% (-) *	97,8% (+) *	91,1%
Vous vivez seul(e)	10,6% (+) *	2,2% (-) *	8,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 7.3 : Combien d'enfants avez-vous ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
0	13,3 % (-) **	26,1 % (+) **	15,8%
1	21,8 % (+) NS	15,2 % (-) NS	20,5%
2	51,1 % (+) NS	47,8 % (-) NS	50,4%
3	12,2 % (+) NS	8,7 % (-) NS	11,5%
4	1,1 % (-) NS	2,2 % (+) NS	1,3%
5	0 % (-) NS	0 % (-) NS	0,0%
6	0,5 % (+) NS	0 % (-) NS	0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 7.4 : Combien d'enfants avez-vous ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques
Moyenne et Écart type	1,7 (± 0,95)	1,5 (± 1,05)
Médiane	2	2
Mann-Whitney U Sig	NS	

7.1.3- Des conjoints fortement engagés professionnellement dans des métiers à responsabilités

Les conjoints des entraîneurs sont presque en totalité engagés dans une vie professionnelle. 93,3% ont une activité professionnelle et parmi eux une grande partie occupe des emplois des classes sociales moyennes voire supérieures : 32,6% relèvent de la catégorie cadre et professions intellectuelles supérieures et 39% occupent des professions intermédiaires.

Tableau 7.5 : Si vous avez un conjoint, votre conjoint(e) exerce-t-il(elle) une activité professionnelle ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	89,2% (-) NS	93,3% (+) NS	90,0%
Non	10,8% (+) NS	6,7% (-) NS	10,0%
Total	100,00%	100,00%	100,0%

Tableau 7.6 : PCS de votre conjoint(e) :

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
1- Agriculteurs exploitants	0,7% (+) NS	0% (-) NS	0,6%
2- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	4,1% (+) NS	2,3% (-) NS	3,7%
3- Cadres et professions intellectuelles supérieures	42,8% (+) NS	32,6% (-) NS	40,6%
4- Profession intermédiaires	35,4% (-) NS	39,5% (+) NS	35,8%
5- Employés	15,6% (+) NS	14% (-) NS	15,3%
6- Ouvriers	1,4% (-) *	7% (+) *	2,7%
7- Retraité	0% (-) NS	2,3% (+) NS	0,6%
8- Autre personne sans activité professionnelle	0% (-) NS	2,3% (+) NS	0,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

7.1.4- En conséquence : Une vie familiale impactée par la vie professionnelle

Même si plus d'un tiers (36,9%) des entraîneurs paralympiques estiment que l'impact de leur vie professionnelle sportive sur leur vie familiale « se gère », plus de 60% déclarent que leur vie familiale a été fortement impactée par leur investissement sportif. Pour certains, ce n'est pas tant que l'activité d'entraînement est chronophage mais plutôt qu'il faut concilier plusieurs activités professionnelles. Ainsi, tout dépend du niveau de professionnalisation des sports paralympiques. Lorsque les dispositifs d'encadrement commencent à s'étoffer, qu'en conséquence des problèmes de management apparaissent et sont difficiles à gérer, comme le déclarent certains entraîneurs (Tableau 6.1) et lorsque les calendriers se densifient (tableau 6.17), l'impact sur la vie familiale peut devenir plus pesant et se rapprocher des problématiques du sport olympique quant à la difficulté d'articuler vies familiale et professionnelle. Dans le contexte de professionnalisation du sport paralympique, cette problématique pourrait, très rapidement, devenir tout aussi importante que dans le sport olympique.

Tableau 7.7 : Estimez-vous que votre vie familiale est impactée par votre métier d'entraîneur ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Très fortement	41,8% (+) NS	32,6% (-) NS	40,0%
Fortement	35,4% (+) NS	28,3% (-) NS	34,0%
Un peu	3,2% (+) NS	2,2% (-) NS	3,0%
Ça se gère, c'est une question d'équilibre	19,6% (-) **	36,9% (+) **	23,0%
Pas du tout	0,0%	0,0%	0,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 7.8 : Estimez-vous que votre vie familiale soit impactée par votre métier d'entraîneur ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Fortement / très fortement	77,2% (+) **	60,9% (-) **	74,0%
Un peu / ça se gère	22,8% (-) **	39,1% (+) **	26,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Des taux de séparation assez proches de ceux de la population française

Les taux de séparation des entraîneurs paralympiques, malgré les difficultés évoquées, ne sont pas différents de ceux de la population française : 26,7% déclarent avoir déjà connu une séparation ou un divorce. à titre de comparaison, en 2013, une personne sur trois âgée de 26 à 65 ans vivant en couple avait déjà vécu une séparation (Source : Ined-Insee, enquête Épic, 2013-2014). Les entraîneurs sont âgés entre 23 et 61 ans et ont en moyenne 42 ans, on peut donc estimer que nous avons là des populations très proches de ce point de vue, même si évidemment des précautions sont à prendre.

Tableau 7.9 : Par le passé, avez-vous déjà été divorcé(e) ou séparé (e) ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	30,5% (+) NS	26,7% (-) NS	29,7%
Non	69,5% (-) NS	73,3% (+) NS	70,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

7.2 DES SALAIRES PARTICULIÈREMENT FAIBLES AU REGARD DE L'EXPERTISE DEMANDÉE

Presque la moitié (47,6%) des entraîneurs paralympiques ont des revenus provenant de l'activité d'entraînement inférieurs au SMIC. Nombreux sont des bénévoles qui voudraient d'être rémunérés pour le travail qu'ils accomplissent. Le salaire moyen net des cadres en France était de 4141 euros en 2015 (tableau 7.11). Aucun entraîneur paralympique n'a des revenus supérieurs à 4000 euros (17% des entraîneurs olympiques touchent plus de 4000 euros net par mois).

Tableau 7.10 : Votre revenu net mensuel provenant de l'activité d'entraînement (tous revenus confondus) ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Moins de 1150 euros (smic)	2,7% (-) ***	47,6% (+) ***	11,1%
De 1150 à 2000 euros	14,1% (-) NS	16,7% (+) NS	14,6%
De 2000 à 3000 euros	41,8% (+) *	26,2% (-) *	38,9%
De 3000 à 4000 euros	24,5% (+) **	9,5% (-) **	21,7%
De 4000 à 5000	8,7% (+) **	0% (-) **	7,1%
Plus de 5000 euros	8,2% (+) *	0% (-) *	6,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Moins de 3000 euros	58,7% (-) ***	90,5% (+) ***	64,6%
Plus de 3000 euros	41,3% (+) ***	9,5% (-) ***	35,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 7.11 : Salaires mensuels en France pour les salariés du public et des entreprises privées

	SALAIRES BRUTS MOYENS			SALAIRES NETS MOYENS			RÉPARTITION DES EFFECTIFS (%)	
	Euros courants		Euros constants	Euros courants		Euros constants	2014	2015
	2014	2015	Évolution (%)	2014	2015	Évolution (%)		
Cadres ⁽¹⁾	5 482	5 564	1,5 %	4 090	4 141	1,2 %	18,2 %	18,5 %
Professions intermédiaires	3 018	3 033	0,5 %	2 266	2 271	0,2 %	19,7 %	19,7 %
Employés	2 154	2 171	0,8 %	1 627	1 637	0,6 %	30,3 %	30,5 %
Ouvriers	2 234	2 266	1,4 %	1 698	1 717	1,1 %	31,8 %	31,2 %
Hommes	3 194	3 239	1,4 %	2 410	2 438	1,1 %	58,7 %	58,5 %
Femmes	2 619	2 659	1,5 %	1 961	1 986	1,2 %	41,3 %	41,5 %
Construction	2 695	2 734	1,4 %	2 038	2 062	1,2 %	8,2 %	7,9 %
Industrie	3 297	3 361	1,9 %	2 458	2 494	1,4 %	18,9 %	18,6 %
Tertiaire	2 897	2 935	1,3 %	2 185	2 209	1,0 %	72,9 %	73,5 %
Ensemble y c. contrats aidés	2 956	2 998	1,4 %	2 225	2 250	1,1 %	100 %	100 %
Ensemble hors contrats aidés	2 987	3 034	1,5 %	2 247	2 277	1,3 %	nd	nd

nd : non disponible.

(1) Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France, salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris les bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, DADS, fichier semi-définitif.

Il n'est finalement pas étonnant de constater que presque la totalité des entraîneurs paralympiques (90,9%) estiment ne pas être payés à leur juste valeur.

Tableau 7.12 : Estimez-vous être rémunéré à votre juste valeur ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	23,2% (+) **	9,1% (-) **	20,5%
Non	76,8% (-) **	90,9% (+) **	79,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

7.3 LES FACTEURS DE SATISFACTION ET D'INSATISFACTION DU MÉTIER

7.3.1- Les raisons familiales et salariales comme motifs principaux d'abandon du métier

Plus de la moitié des entraîneurs ont déjà eu envie d'abandonner leur métier. Deux raisons sont avancées :

- plus de 70% des entraîneurs évoquent un abandon du métier pour raisons familiales
- le souhait d'avoir une situation économique plus favorable (54%).

Comparativement les entraîneurs olympiques évoquent de façon prépondérantes les mêmes motifs d'abandon. Par contre ils sont significativement moins nombreux à évoquer la recherche d'une meilleure situation économique comme motif d'abandon.

Tableau 7.13 : Avez-vous déjà eu envie d'arrêter votre métier ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Oui	56,6% (+) NS	52,2% (-) NS	55,7%
Non	43,4% (-) NS	47,8% (+) NS	44,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 7.14 : [Parmi les entraîneurs ayant déjà eu envie d'arrêter] Pour quelle(s) raison(s) ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Raisons de santé	7,5% (-) NS	16,7% (+) NS	9,2%
Raisons familiales	64,5% (-) NS	70,8% (+) NS	65,6%
Meilleure situation économique	35,5% (-) *	54,2% (+) *	38,9%
J'étais découragé	27,1% (+) NS	16,7% (-) NS	25,2%
Je n'arrivais plus à trouver de poste	1,9% (-) NS	4,2% (+) NS	2,3%
Je me sentais mal à l'aise dans le métier	15,9% (-) NS	20,8% (+) NS	16,8%
En raison d'un échec sportif	12,1% (+) NS	0% (-) NS	9,9%
Car j'avais été déçu par les sportifs	18,7% (+) NS	8,3% (-) NS	16,8%
Pour avoir plus de temps	37,4% (+) NS	33,3% (-) NS	36,6%

7.3.2- Que pensent les entraîneurs de leur reconnaissance et de leurs relations avec les sportifs et leur hiérarchie ?

La reconnaissance du travail : une source d'insatisfaction pour un tiers des entraîneurs

La question de la reconnaissance pose problème pour une partie des entraîneurs : 30% la jugent insatisfaisante. Néanmoins cette question est beaucoup moins sensible que pour les entraîneurs olympiques avec 44,7% d'insatisfaits.

Les relations avec les sportifs : une source de satisfaction très importante

Comme pour les entraîneurs olympiques, les relations avec les sportifs restent au cœur de la satisfaction des entraîneurs paralympiques. 89,1% des entraîneurs paralympiques déclarent être satisfaits de leurs relations avec les sportifs et 50% la considèrent très satisfaisante.

Des relations avec la hiérarchie jugées plutôt satisfaisantes

Les relations avec la hiérarchie sont jugées majoritairement satisfaisantes par un peu plus de 60% des entraîneurs paralympiques mais peu en sont totalement satisfaits (15,2%). Seulement 13% des entraîneurs paralympiques en sont insatisfaits.

Tableau 7.15 : Quelle perception avez-vous de la reconnaissance de votre travail ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Très satisfait	6,4% (-) NS	6,5% (+) NS	6,4%
Satisfait	26% (-) NS	37% (+) NS	28,2%
Indécis	22,9% (-) NS	26,1% (+) NS	23,5%
Insatisfait	33% (+) *	19,5% (-) *	30,4%
Très insatisfait	11,7% (+) NS	10,9% (-) NS	11,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 7.16 : Quelle perception avez-vous des relations avec vos sportifs ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Très satisfait	41,8% (-) NS	50% (+) NS	43,4%
Satisfait	45,5% (+) NS	39,1% (-) NS	44,3%
Indécis	7,4% (+) NS	4,3% (-) NS	6,8%
Insatisfait	1,6% (-) NS	2,2% (+) NS	1,7%
Très insatisfait	3,7% (-) NS	4,3% (+) NS	3,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 7.17 : Quelle perception avez-vous de vos relations avec votre hiérarchie ?

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Très satisfait	13,8% (-) NS	15,2% (+) NS	14,1%
Satisfait	38,3% (-) NS	45,7% (+) NS	39,7%
Indécis	26,1% (-) NS	26,1% (+) NS	26,1%
Insatisfait	11,7% (+) NS	6,5% (-) NS	10,7%
Très insatisfait	10,1% (+) NS	6,5% (-) NS	9,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

7.3.3- Les facteurs de satisfaction : l'accompagnement du sportif comme moteur de la satisfaction au travail

Afin d'avoir une vision précise des éléments qui satisfont le plus les entraîneurs dans l'exercice de leur fonction, la question suivante était posée : « Qu'est-ce qui vous satisfait le plus dans votre métier ? ». Les entraîneurs pouvaient ainsi s'exprimer librement s'ils le désiraient. La quasi-totalité des entraîneurs paralympiques a répondu à cette question ouverte : 43 entraîneurs, sur les 46 entraîneurs paralympiques qui ont répondu au questionnaire, se sont exprimés, et ce parfois longuement. Les résultats sont similaires à ceux des entraîneurs olympiques dans la mise en avant d'un thème central – l'accompagnement du sportif – et trois thèmes adjacents : la gagne, le challenge et le métier passion.

A - Accompagner le sportif dans son projet de performance

Quand les entraîneurs évoquent ce qui les satisfait le plus dans leur métier, le thème qui revient le plus souvent dans leurs propos est celui du travail et des relations qui les lient avec leurs sportifs (28 entraîneurs sur les 43 qui répondent à cette question). Ce thème apparaît comme le cœur de leur engagement et rejoint l'idée de métier « passion ». Aider le sportif à se réaliser, lui transmettre les clés de la réussite et l'accompagner dans son projet de performance sont les éléments de satisfaction qui sont les plus évoqués : « *l'épanouissement des sportifs* », « *La possibilité de faire progresser les athlètes* ». Certains évoquent l'accompagnement d'une aventure humaine, du plaisir d'avancer avec les sportifs, de les voir réussir et de les faire briller. La relation avec les sportifs apparaît donc comme un moteur essentiel de leur motivation au travail : « *Le partage et l'épanouissement de l'athlète même dans les situations les plus délicates. Un athlète serein et prêt à réaliser son projet avec une pleine confiance avec lui-même et le coach* ». Pour autant, cette situation n'empêche pas les entraîneurs de considérer le changement de mentalité de leurs sportifs comme l'un des changements les plus difficiles à gérer.

Au-delà de cette thématique centrale, trois autres types de satisfactions participent à leur engagement :

B - La gagne (6 entraîneurs)

Les premières sources de satisfactions renvoient à l'idée de gagne : goût de la victoire, performance et compétition.

C - Accélération du temps : changement, absence de routines (8 entraîneurs)

La deuxième thématique qui ressort quand les entraîneurs évoquent des satisfactions apportées par leur métier est le sentiment d'une vie accélérée à laquelle ils aspirent : challenge, défi humain, travail non routinier qui demande des remises en cause permanentes. Les termes indiqués renvoient à l'idée de dépassement : « *Le goût du perpétuel recommencement, de la recherche permanente de l'optimisation des gestes moteurs au service de la performance* », « *l'adrénaline ... le bon stress.* »

D - Faire un métier passion (8 entraîneurs)

Enfin le sentiment de faire un métier passion semble être l'un des éléments les plus satisfaisants dans l'exercice de leur métier : « *On découvre et on fait plaisir aux gens qui ont handicap lourd ou léger pour vivre leur passion* », « *je suis un passionné et le contact et la réussite des athlètes, surtout dans le handisport sont un moteur incroyable* ».

7.3.4- Les facteurs d'insatisfaction : Manque de reconnaissance et manque de moyens.

De la même manière qu'il nous intéressait de mieux décrire les satisfactions des entraîneurs, une question ouverte a été posée aux entraîneurs sur leurs principales sources d'insatisfactions. Encore une fois le taux de réponse a été très élevé pour une question ouverte. à la question, « *Qu'est-ce qui vous paraît le plus insatisfaisant dans votre métier ?* », 40 entraîneurs ont répondu, parfois longuement, sur les 46 entraîneurs paralympiques qui ont complété le questionnaire. L'analyse de leurs réponses laisse apparaître deux thèmes centraux d'insatisfaction : le manque de reconnaissance et de moyens. Chez les entraîneurs olympiques, le principal motif d'insatisfaction était l'importance de la charge de travail, ce motif est quasiment absent du discours des entraîneurs paralympiques.

Un manque de reconnaissance symbolique et matériel (19 entraîneurs)

Le manque de reconnaissance symbolique (9) est le point qui ressort le plus quand les entraîneurs parlent de ce qui les insatisfait le plus dans leur métier. Contrairement aux entraîneurs olympiques qui ne sont pas précis sur le motif exact de ce manque de reconnaissance, les entraîneurs paralympiques évoquent le manque de reconnaissance du handisport, de sa médiatisation, de sa place dans les politiques sportives.

Sont aussi évoqués le manque de reconnaissance financière et statutaire. La question des rémunérations (4) et du statut d'entraîneur paralympique (6) sont également avancés. Les entraîneurs sont nombreux à souligner que leur rémunération est insuffisante et en décalage au regard des exigences du métier : « *Le salaire, le manque de temps pour la vie personnelle* ». Ils regrettent de ne pas avoir un statut d'entraîneur reconnu et d'être bénévoles « *Le fait de devoir faire un autre métier pour pouvoir être entraîneur* », « *La limite du bénévolat et l'impossibilité de faire tout ce que l'on peut pour l'équipe de France... car on a un employeur à qui on doit rendre des comptes.* »

En dehors de ce thème principal, une réponse fréquemment indiquée est le manque de moyens dont les entraîneurs disposent pour exercer leur métier

Le manque de moyens (9 entraîneurs) est une insatisfaction souvent associée à la question du paralympisme et au sentiment de ne pas avoir les mêmes moyens que le sport olympique : le « *Manque de matériel adéquat en handisport* », « *Le manque de moyens pour libérer du temps afin de nous consacrer aux entraînements et au suivi des athlètes* » sont ainsi regrettés.

Les autres motifs d'insatisfactions sont très variés : charge de travail, mentalité des sportifs, relations avec la hiérarchie

7.3.5- Une majorité d'entraîneurs optimistes sur l'avenir de leur métier

Plus des deux tiers des entraîneurs sont optimistes sur l'avenir de leur métier.

Tableau 7.18 : Concernant l'avenir de votre métier d'entraîneur, êtes-vous :

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Très optimiste	10,7% (-) NS	11,1% (+) NS	10,8%
Optimiste	52,9% (-) NS	57,8% (+) NS	53,9%
Plutôt pessimiste	33,7% (+) NS	28,9% (-) NS	32,7%
Très pessimiste	2,7% (+) NS	2,2% (-) NS	2,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

	Entraîneurs olympiques	Entraîneurs paralympiques	Total
Optimiste	63,6% (-) NS	68,9% (+) NS	64,7%
Pessimiste	36,4% (+) NS	31,1% (-) NS	35,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Nous les avons ensuite questionnés sur les raisons de leur optimisme et pessimisme.

Les raisons d'un avenir optimiste.

18 entraîneurs, sur les 31 se disant plutôt optimistes se sont exprimés sur les raisons d'être optimistes. Deux raisons principales semblent animer leur optimisme : la passion et la dynamique positive actuelle.

La première raison (évoquée par 5 entraîneurs) tient à la dynamique positive qui semble toucher leur discipline sportive : « *Nous avons de bons résultats du fait d'un bon travail mis en place depuis 2 ans* », « *Car c'est un nouveau projet qui laisse entrevoir de très belles perspectives de réussite* ». Par contre, contrairement aux entraîneurs olympiques, aucun ne met en relation cette situation avec les Jeux de 2024 à Paris.

La deuxième raison (évoquée par 5 entraîneurs), comme pour les entraîneurs olympiques, tient à la passion pour le métier : « *j'aime ce que je fais* », « *Beaucoup d'entraîneurs et sportifs passionnés* ».

Les raisons d'un avenir pessimiste.

Les 14 entraîneurs se disant plutôt pessimistes se sont exprimés sur les raisons d'être pessimistes. La raison principale (7 entraîneurs) de leur pessimisme tient à une impression de désengagement du Ministère des sports « *Le désengagement de l'État dans la pratique sportive de compétition (fin annoncée des CTS après 2024)* », « *Trop de turbulences gouvernementales* » et plus particulièrement à la suppression des postes de CTS « *Quel sera notre métier dans le futur, statut de professeur de sport par rapport à l'État.* », « *la philosophie qui a prévalu pour la création du corps des prof de sport à l'issue des JO de 1960 a été perdue* ». Notons que cette enquête a été conduite avant le décret de loi portant sur le détachement des CTS auprès de fédérations. Pour autant, l'inquiétude était déjà fortement présente dans les discours des entraîneurs. Enfin, sans que cela ne soit partagé par tous, d'autres raisons justifiant une forme de pessimisme sont évoquées par les entraîneurs paralympiques, tels que familial, les faibles revenus, l'absence de statut et la place grandissante des enjeux politiques et financiers dans le sport paralympique.

I Conclusions et recommandations

En conclusion, quatre éléments apparaissent importants à souligner dans les conditions de travail des entraîneurs paralympiques.

1 DES CONDITIONS DE TRAVAIL COMPLIQUÉES.

Ce rapport met en lumière des différences de traitements particulièrement importantes entre les entraîneurs paralympiques et olympiques en termes de rémunérations et de statuts.

- Du point de vue des revenus provenant de l'activité de travail d'entraîneur, les niveaux de rémunération des entraîneurs paralympiques sont particulièrement faibles (47,6% des entraîneurs déclarent gagner moins du SMIC).
- Du point de vue des statuts, beaucoup d'entraîneurs paralympiques sont dans des situations précaires : une part importante d'entre eux déclare être prestataires (35% des entraîneurs présents à Rio) et bénévoles (21% des entraîneurs présents à Rio), et à l'inverse très peu déclarent être fonctionnaires ou en CDI. Même si la situation semble s'améliorer avec une hausse des CDI pour les entraîneurs nouvellement engagés après Rio, la précarité est encore très forte.

RECOMMANDATIONS

- Repenser la reconnaissance financière des entraîneurs qui travaillent sur la haute performance. Cela passe par une revalorisation des rémunérations à hauteur des compétences et de l'engagement dans le travail. Il est nécessaire de comparer la rémunération des entraîneurs paralympiques avec celle des entraîneurs olympiques et celle de professions pouvant être assez proches, voire de comparer avec ce qui se fait sur le marché international du travail des entraîneurs (fixe et prime).
- Il semble également important de mener, une réflexion sur le système de rémunération et les statuts des entraîneurs paralympiques : entre sécurisation du statut (réduire la part des prestataires et bénévoles) et méritocratie (récompenser la performance).

2 UN MANQUE DE FORMATION INITIALE ET DES BESOINS IMPORTANTS EN FORMATION CONTINUE.

Les entraîneurs paralympiques sont moins diplômés et présentent des parcours moins variés que les entraîneurs olympiques. Leur formation initiale est centrée autour des formations d'Etat (BE/DE). Presque la moitié déclarent ne pas détenir d'autres formations sportives. A noter que les entraîneurs paralympiques semblent particulièrement satisfaits de cette formation. Pour eux, cette formation BE/DE est la formation qui leur a le plus apporté pour exercer leur métier d'entraîneur. 70% des entraîneurs ayant réalisé cette formation déclarent qu'elle est celle qui leur a le plus apporté alors que pour le professorat de sport on est à seulement à 14% et pour les autres types de formation (STAPS, diplômes fédéraux) à 30%.

Concernant la formation continue, les entraîneurs ont peu recours à des formations institutionnelles mais recherchent une montée en compétence permanente par des échanges entre pairs, comme cela est le cas pour les entraîneurs olympiques.

La quasi-totalité des entraîneurs paralympiques souhaitent monter en compétence. La préparation mentale, la préparation physique et le management apparaissent comme les besoins les plus partagés. On constate également une volonté forte de se former. 80% souhaitent se former dans ces domaines

Par contre, ils jugent la formation des entraîneurs en décalage par rapport à leurs attentes. Pour la quasi-totalité les formations ne sont pas adaptées d'une part aux spécificités du paralympisme et d'autre part au contexte de la performance au sens large.

En conclusion, une réflexion sur le parcours de formation est à mettre en œuvre car si pour 80% des entraîneurs, continuer à se former quand on est entraîneurs est une situation difficile, aucun d'entre eux ne présente cette situation comme impossible. Pour 80% des entraîneurs, le manque de temps reste le principal frein à leur formation.

RECOMMANDATIONS

- Poursuivre l'organisation de rassemblements/formation et y faire intervenir des experts du paralympisme et de la performance
- Organiser des formations en groupes restreints, autour de problématiques précises auxquels sont confrontés les entraîneurs. L'idée étant le partage d'expérience en faisant intervenir d'une part des pairs qui vont faire part de leurs bonnes et mauvaises pratiques sur cette question et d'autre part des spécialistes de la question soulevée.
- Développer un réseau de professionnels identifiés comme ayant les compétences expertes
- Intégration des entraîneurs paralympiques dans les outils récents ou en projet de partage d'informations
- Mettre en place une veille sur les problématiques auxquels sont confrontés les entraîneurs paralympiques de manière à orienter les formations et groupes de travail.

3

UNE PROFESSIONNALISATION QUI ENGAGE À TERME LES ENTRAÎNEURS PARALYMPIQUES À ÊTRE CONFRONTÉS AUX MÊMES PROBLÉMATIQUES QUE LES ENTRAÎNEURS OLYMPIQUES.

Quelques éléments intéressants à relever : Les dispositifs d'encadrement de la performance sont sous dotés en experts. Des besoins forts apparaissent sur la préparation physique, la préparation mentale, la récupération, l'usage des outils vidéo, la collecte de données. Par ailleurs le renforcement de l'équipe d'encadrement est une attente forte des entraîneurs paralympiques.

En conséquence la question du management de l'équipe touche à l'heure actuelle beaucoup moins les entraîneurs paralympiques. Pour autant il ne faut pas négliger cette dimension qui pourrait devenir rapidement un axe problématique délicat à gérer si les dispositifs continuent à se professionnaliser et dans ce sens multiplient le recours à des spécialistes. C'est une problématique forte auxquels sont déjà confrontés les entraîneurs olympiques. Par ailleurs, pour les quelques entraîneurs paralympiques déjà confrontés à ce changement, c'est l'une des problématiques qui leur apparaît la plus difficile à gérer.

RECOMMANDATIONS

- I Accompagner les entraîneurs dans les nouvelles tâches managériales qui concernent leur métier, notamment ce qui renvoie à la délégation de certaines missions (afin de faire face à la charge de travail). Cela implique de les former et de réfléchir avec eux aux dimensions de leur métier qu'ils peuvent déléguer. Il faudrait s'inspirer de certains cas qui semblent bien fonctionner dans les disciplines olympiques. Le partage d'expériences sur les formes d'organisation qui sont efficaces mais aussi les expériences moins efficaces seraient de ce point de vue très utiles.

4

UNE PROFESSIONNALISATION DU MÉTIER D'ENTRAÎNEUR AVEC LES PROBLÉMATIQUES SOUS-JACENTES DE RYTHMES DE VIE ET RECONVERSION.

La problématique des entraîneurs paralympiques est de souvent devoir concilier une autre activité professionnelle pour pouvoir exercer leur métier d'entraîneur paralympique. En conséquence, ils sont dans la même situation que les entraîneurs olympiques quant à la difficile articulation avec leur vie familiale. Comme pour les entraîneurs olympiques, l'impact des conditions de travail sur la vie familiale est le motif principal avancé pour justifier l'envie d'arrêter leur métier d'entraîneur.

Quelle que soit l'évolution du métier (versus sa professionnalisation), cette situation interpelle :

RECOMMANDATIONS

- I Création d'une cellule (ou structure) d'aide et de soutien pour les entraîneurs sur les questions de rythmes de vie et de reconversion
 - Réflexion sur l'accompagnement des entraîneurs paralympiques pendant leur carrière sur la question de l'équilibre de vie
 - Réflexion sur la carrière et la reconversion des entraîneurs : s'ils se professionnalisent quels types de métiers après leur carrière sachant que pour la majorité d'entre eux la carrière risque de ne pas excéder deux olympiades (cf. rapport sur les entraîneurs olympiques).

| Annexe

QUESTIONNAIRE : LE MÉTIER D'ENTRAÎNEUR

Une enquête est lancée auprès de l'ensemble des entraîneurs de haut niveau Français afin de mieux cerner les conditions dans lesquelles vous exercez votre métier et avoir un retour sur les problématiques que vous rencontrez.

Vos réponses ont une grande importance. Le questionnaire est totalement anonyme. Nous vous remercions de votre investissement. 15 minutes maximum seront nécessaires pour remplir ce questionnaire

L'équipe du Département de la Recherche de l'INSEP

Pour toute information concernant cette enquête, vous pouvez contacter Fabrice Burlot, chercheur au laboratoire Sport Expertise Performance de l'INSEP au 01.41.74.44.69 ou fabrice.burlot@insep.fr.

NOUS ALLONS D'ABORD PARLER DE VOTRE MÉTIER D'ENTRAÎNEUR

1. Dans quel(s) sport(s) exercez-vous votre activité d'entraîneur ?

.....
.....

2. Avez-vous pratiqué ce sport ?

Oui

Non

3. Si oui, à quel niveau ?

International

National

Régional

Autre, précisez :

.....

4. En quelle année avez-vous arrêté de pratiquer ce sport en compétition ?

.....
.....

5. En quelle année avez-vous commencé à entraîner ?

.....
.....

6. A quel niveau ?

.....
.....

7. Pourquoi avez-vous décidé de devenir entraîneur ? (une réponse maximum)

- C'est une opportunité qui s'est présentée
- Je désirais rester en contact avec le sport que j'avais pratiqué
- C'était la suite logique de ma carrière sportive
- J'ai toujours voulu être entraîneur
- Je n'avais pas d'autre choix après la fin de ma carrière sportive
- Cela s'est fait de fil en aiguille
- Autre, précisez :

.....

8. Vous étiez entraîneur en charge de la préparation de sportifs pour les Jeux Olympiques de Rio.

- Oui
- Non

9. (Pour les entraîneurs en charge à Rio) Avant d'occuper le niveau de responsabilité que vous aviez pendant les jeux de Rio, avez-vous eu d'autres responsabilités sportives (entraîneur, préparateur ou autres) ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ?

.....

10. (Pour les entraîneurs en charge à Rio) En quelle année avez-vous commencé au niveau de responsabilité où vous étiez pour les jeux de Rio ?

.....

.....

11. (Pour les entraîneurs en charge à Rio) A Rio (et/ou pendant la préparation des jeux de Rio), quel était votre employeur principal ?

- Votre fédération de tutelle
- Un club
- L'État (ministères, collectivités ...)
- Autres ? Merci de préciser...

12. (Pour les entraîneurs en charge à Rio) A Rio (et/ou pendant la préparation des jeux de Rio), quel type de contrat aviez-vous ?

- CDI (non fonctionnaire)
 - CDD
 - Professeur de sport
 - Fonctionnaire détaché
 - Prestataire (libéral ou autoentrepreneur)
 - Autres (précisez)
-

13. (Pour les entraîneurs en charge à Rio) Avez-vous personnellement encadré des athlètes ou une équipe pendant les jeux de Rio ?

- Oui Non

14. (Pour les entraîneurs en charge à Rio) Depuis les jeux de Rio, occupez-vous le même poste d'entraîneur ?

- Oui Non

Si non, quelles fonctions occupez-vous aujourd'hui ?

.....

15. (Pour les entraîneurs qui n'étaient pas en charge à Rio) Avez-vous eu d'autres responsabilités sportives (entraîneur ou autres) ? (avant d'avoir le niveau de responsabilité que vous occupez actuellement)

- Oui Non

Si oui, lesquelles ?

.....

16. (Pour les entraîneurs qui n'étaient pas en charge à Rio) Quelles sont précisément les responsabilités (la fonction) que vous occupez actuellement en tant qu'entraîneur (exemple entraîneur équipe de France senior)?

.....
.....

17. (Pour les entraîneurs qui n'étaient pas en charge à Rio) Depuis quelle année occupez-vous ce poste ?

.....
.....

18. (Pour les entraîneurs qui n'étaient pas en charge à Rio) Quel est votre employeur principal ?

Votre fédération de tutelle

Un club

Autres ? (Précisez)

19. (Pour les entraîneurs qui n'étaient pas en charge à Rio) Quel type de contrat avez-vous ?

CDI (non fonctionnaire)

CDD

Professeur de sport

Fonctionnaire détaché

Prestataire (libéral ou autoentrepreneur)

Autre (précisez)

20. Concernant la suite de votre carrière, souhaitez-vous exercer votre métier d'entraîneur jusqu'à la fin de votre carrière professionnelle ?

Oui

Non

Ne sait pas

Envisagez-vous d'autres perspectives professionnelles que celle d'entraîneur ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

.....

21. Avez-vous déjà été contacté pour exercer le métier d'entraîneur dans un pays étranger ?

Oui

Non

21bis. Avez-vous déjà exercé le métier d'entraîneur en dehors de votre pays natal ?

Actuellement

Par le passé

Non

Si oui, pour quelles raisons ?

.....

22. seriez-vous prêt à exercer le métier d'entraîneur dans un pays étranger ?

Oui

Non

Indécis

NOUS ALLONS PARLER MAINTENANT DE VOTRE FORMATION

23. Quels diplômes (ou concours) avez-vous obtenu ? (dites précisément : « professorat de sport », « licence STAPS », « BE 2 », ...)

Diplômes (ou concours) scolaires et universitaires

Intitulé du diplôme	Année d'obtention

Diplômes (ou concours) sportifs nationaux et fédéraux (BE, DES...)

Intitulé du diplôme	Année d'obtention

24. Parmi les formations diplômantes que vous avez suivies, quelle est celle qui vous a apporté le plus pour votre métier d'entraîneur ?

.....

.....

25. En dehors des diplômes cités, depuis le début de votre carrière, avez-vous suivi d'autres types de formations ? (exemple : formation, colloques et séminaires fédéraux, entretiens de l'INSEP, colloques universitaire, etc.)

Oui

Non

26. Si oui, en moyenne, vous suivez une formation de ce type :

Plusieurs fois par an

tous les ans

tous les deux ans

plus rarement

27. Utilisez-vous d'autres supports ou moyens pour enrichir vos compétences ?

Oui

Non

Si oui, lesquels :

Lecture (technique, scientifique) en format papier

Internet

Séminaires de travail

L'échange avec d'autres entraîneurs

L'échange avec des scientifiques

L'échanges avec d'autres spécialistes

Autres (lesquels) :

.....

28. Parmi les supports ou moyens que vous utilisez pour enrichir vos compétences, y en a-t-il un que vous privilégiez ?

.....

.....

29. Y a-t-il un ou des domaines dans lesquels vous souhaiteriez prioritairement enrichir vos compétences ?

Oui

Non

Si oui lesquels ?

.....

Envisagez-vous de vous former dans ces domaines ?

Oui

Non

Si non pour quelles raisons ?

.....

30. Aujourd'hui, diriez-vous que la formation en général des entraîneurs est : (une réponse maximum)

très adaptée

assez adaptée

peu adaptée

pas du tout adaptée

Pour quelles raisons ?

.....

31. Diriez-vous que continuer à se former quand on est entraîneur de haut niveau est :

Facile

Difficile

Impossible

Si difficile ou impossible, pour quelles raisons ?

.....

NOUS ALLONS MAINTENANT NOUS INTÉRESSER À LA MANIÈRE DONT VOUS EXERCEZ VOTRE MÉTIER

ATTENTION : pour ceux qui ont cessé d'être entraîneur depuis les jeux de Rio, vous décrivez votre métier pendant l'année des jeux de Rio

32. Quelles sont les principales tâches que vous effectuez dans votre travail (cochez une case par ligne)?

	Prioritaire	Secondaire	Inexistante
1. Entraînement avec les athlètes			
2. Préparation et planification des entraînements			
3. Travail administratif			
4. Management (gestion des intervenants: préparateurs et autres spécialistes)			
5. Logistique (recherche de financements, problèmes matériels...)			
6. Encadrement des stages et compétitions			
7. Développement de mes compétences (formations, échanges, autres)			
8. Former d'autres personnes			
9. Suivi social ou scolaire des athlètes			

Existe-t-il une autre tâche "prioritaire" dans votre travail qui n'a pas été mentionnée ?

.....

33. Prenez-vous en charge la préparation physique de vos sportifs ?

Totalemment

Partiellement

Non

Si non ou partiellement, avez-vous recours à un préparateur physique ?

Oui

Non

34. Proposez-vous à vos sportifs de faire de la préparation mentale ?

Oui

Non

Si non, pourquoi?

.....

35. Pensez-vous que la préparation mentale soit:

- Indispensable
- Importante
- Ça dépend
- Peu importante
- Inutile

36. Organisez-vous des séances de récupération pour vos sportifs ?

- Par le froid oui non
- Par les massages oui non
- Autres

Si autres, lesquels

.....

37. Avez-vous recours à la vidéo dans le cadre de vos entraînements ?

- Oui
- Non

37bis. Recueillez-vous des données informatisées durant les compétitions et les entraînements ?

- Oui
- Non

Si oui, êtes-vous satisfait de l'utilisation de ces données recueillies ?

- Oui
- Non
- Indécis

Si non pourquoi ?

.....

38. Avez-vous mis en place des innovations spécifiques au cours des dernières années ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels ?

.....
39. En dehors des spécialités précédemment citées, dans le cadre de la préparation de vos sportifs, avez-vous recours à d'autres ressources (spécialistes matériel, outil,...)?

Oui Non

Si oui, lesquelles ?
.....

40. Gérez-vous la coordination des différents spécialistes qui interviennent auprès de vos sportifs ?

Totalemment En partie Pas du tout

41. Si vous gérez tout ou partie de cette coordination, que pensez-vous de la charge de travail relative à cette mission ?

- Trop importante
- Importante
- Normale
- Peu importante
- Très peu importante

42. Durant les douze derniers mois, combien de jours avez-vous passé en dehors de votre domicile pour raison de stage ou de compétition ?

..... jours

43. Dans l'idéal, si vous en aviez la possibilité, quelles améliorations apporteriez-vous à ce dispositif d'encadrement de la performance ?
.....
.....

NOUS ALLONS MAINTENANT NOUS INTÉRESSER À LA MANIÈRE DONT VOUS VOYEZ VOTRE ACTIVITÉ D'ENTRAÎNEUR

44. Qu'est-ce qui a le plus changé dans votre métier dans les dernières années (cochez une case par ligne)?

	Très important	Important	Peu important
1. l'importance prise par l'argent dans le sport			
2. le changement de mentalité des athlètes			
3. l'évolution technologique			
4. la multiplication des spécialistes (préparateurs...)			
5. la gestion des spécialistes (préparateurs ...)			
6. la pression médiatique			
7. les exigences des élus fédéraux			
8. le poids de la hiérarchie			
9. la densification des calendriers sportifs			

Existe-t-il un autre domaine ayant très fortement changé qui n'a pas été mentionné ?

.....

45. Parmi ces évolutions, qu'est-ce qui est le plus difficile à gérer ?

.....

.....

46. Quelle perception avez-vous de (cochez une case par ligne):

	Très insatisfaisante	Insatisfaisante	Indécis	Satisfaisante	Très satisfaisante
La reconnaissance de votre travail					
Vos relations avec les sportifs					
Vos relations avec votre hiérarchie fédérale					

47. Avez-vous déjà eu envie d'arrêter votre métier ?

- Oui Non

Si oui, pour quelles raisons principales ? (plusieurs réponses possibles)

- Raisons de santé
- Raisons familiales
- Pour avoir une meilleure situation économique
- Parce que j'étais découragé
- Parce que je n'arrivais plus à trouver de poste
- parce que je me sentais mal à l'aise dans le métier
- en raison d'un échec sportif
- parce que j'avais été déçu par les athlètes
- pour avoir plus de temps
- autres, précisez :

.....

48. Qu'est-ce qui vous satisfait le plus dans votre métier ?

.....

.....

49. Qu'est-ce qui vous paraît le plus insatisfaisant dans votre métier ?

.....

.....

50. Concernant l'avenir de votre métier d'entraîneur, êtes-vous :

- très optimiste
- assez optimiste
- plutôt pessimiste
- très pessimiste

Pour quelles raisons ?

.....

POUR FINIR, NOUS AIMERIONS VOUS POSER QUELQUES QUESTIONS SUR VOTRE VIE EXTRA-PROFESSIONNELLE

51. Vous êtes :

Un homme

Une femme

52. Votre année de naissance : _____

53. Votre situation familiale :

Vous êtes marié(e) ou vous vivez en concubinage

Vous vivez seul(e)

Par le passé, avez-vous déjà été divorcé(e) ou séparé (e) ?

Oui

Non

54. Combien d'enfants avez-vous ? _____ enfants

55. Si vous avez un conjoint, votre conjoint(e) exerce-t-il(elle) une activité professionnelle ?

Oui

Non

56. Si oui, laquelle ? (évittez les réponses trop vagues telles que « fonctionnaire » ou « employé ». Donnez une réponse précise. Par exemple, « professeur des écoles, « ingénieur en informatique du privé »...)

.....
.....

57. Estimez-vous que votre vie familiale est impactée par votre métier d'entraîneur ?

- Trop fortement
- Fortement
- ça se gère, c'est une question d'équilibre
- un peu
- pas du tout

58. En 2017, quel a été votre revenu net personnel mensuel provenant de l'activité d'entraînement (tous revenus confondus) ?

- moins du SMIC (1150 euros)
- de 1150 à 2000 euros
- de 2000 à 3000 euros
- de 3000 à 4000 euros
- de 4000 à 5000 euros
- plus de 5000 euros
- ne sait pas
- refus

59. Estimez-vous être rémunéré à votre juste valeur ?

- Oui
- Non



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL DU SPORT, DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE

11, avenue du Tremblay - 75012 PARIS
Tél. : 01 41 74 41 00

www.insep.fr     